





Table des matières

		Avant-propos	4
		La laïcité en marche	5
	1	Diffusion des valeurs laïques	
	2	Liberté	28
\approx	3	Égalité	44
oe	4	Solidarité	54
0	5	Enseignement	64
	6	Laïcité de l'État	72
<u> CAL</u>	7	Structure du CAL	76
		Carnet d'adresses	82

Avant-propos

Débutée dans l'incertitude en raison de la pandémie, l'année 2022 aura été marquée par une multitude de crises qui se sont accumulées, cumulées, intensifiées et enchevêtrées: pandémie, guerre, vie au quotidien rendue impossible pour beaucoup, ... Longue est la liste des événements qui ont mobilisé notre Mouvement dans sa mission d'assistance morale au quotidien.

A cet égard, le présent rapport en témoigne, aux quatre coins de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à nouveau, notre mouvement a pu redéployer ses activités, activités qui n'ont été rendues possibles que par le travail inlassable de nos équipes et militants. Elles sont le reflet de la diversité de ce que le Mouvement laïque réalise au quotidien tant au plus près de la population que dans le cadre d'un accompagnement des évolutions de notre société.

Les défis historiques du Mouvement laïque sont toujours là. D'autres se superposent et nous obligent davantage. Car, dans une société où les tenants de la simplification outrancière tiennent le haut du pavé, notre Mouvement, lui, demeure résolument partisan du débat d'idées dans le respect des personnes.

Pour la laïcité organisée, il s'agit d'arriver à décrypter les temps dans lesquels nous sommes, comprendre les bouleversements de notre société et anticiper demain en pensant à l'intérêt général. C'est tout le sens de la démarche conventionnelle qui, dans une parfaite logique d'éducation permanente, a associé toutes les composantes de notre Mouvement avec les publics sollicités pour faire des 7 et 8 octobre ce levier qui a permis de mobiliser, de joyeusement nous retrouver et, surtout, de construire car les temps sont ce que nous en ferons.

Pour ce faire, un questionnaire avait été soumis au mouvement pour lui demander quelles étaient les problématiques sur lesquelles travailler prioritairement pour (re)faire société. Ces thématiques ont ensuite été appropriées par toutes nos régionales et bon nombre d'associations durant des mois avant d'être soumises au débat les 7 et 8 octobre.

Les réponses mettent en évidence une aspiration à une implication forte de la laïcité dans le combat social et environnemental ainsi que la lutte contre toutes les formes d'extrémismes. Elles pointent également le souhait du mouvement d'une action décentralisée de ses acteurs, au plus près encore des citoyens.

Et c'est là que réside notre rôle dans l'action collective : reconstruire du sens, des utopies et en être porteurs en traçant un chemin pour les rendre réelles.

Benoît Van der Meerschen Secrétaire général Hervé Parmentier
Secrétaire général adjoint

Véronique De Keyser
Présidente

La laïcité en marche

L'action laïque

Grâce aux différentes implantations régionales, aux associations constitutives et aux antennes locales, le Centre d'Action Laïque (CAL) s'implique dans la vie de la cité. Il réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : enseignement, égalité et particulièrement celle des hommes et des femmes, début et fin de vie, culture, interculturalité, émancipation, autonomie, information... De quoi justifier sa devise « Liberté, égalité, solidarité » et matérialiser son slogan « Libres, ensemble ».

Le mouvement laïque vient en aide aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en décrochage scolaire, aux mallogés, aux détenus, aux victimes et aux justiciables, aux opprimés et aux personnes discriminées. En règle générale, à tous ceux qui, dans leur vie, ne disposent pas des droits et des moyens qui garantissent à l'humain la dignité et la capacité à s'épanouir.

Il milite activement pour le traitement équitable de tous les citoyens, le droit à profiter de la vie ici et maintenant, mais aussi contre l'intolérance, le racisme, le sexisme et tout ce qui asservit l'homme et la femme. La laïcité organise en outre des cérémonies laïques (parrainages, fêtes de la jeunesse, mariages, funérailles...) à la demande.

Chaque implantation locale choisit des terrains d'action privilégiés et définit son organisation en fonction de son environnement, de ses publics et des objectifs à atteindre.

Prises de position

Le mouvement laïque s'exprime sur tous les sujets déjà évoqués ci-dessus. Estimant que chacun doit pouvoir disposer librement de sa vie, de sa pensée et de son corps, le CAL promeut une vision libre exaministe des questions éthiques dont les religions ont coutume de s'emparer pour y imposer les prescrits de leurs dogmes. Compte tenu de ses finalités et des valeurs qu'il défend, il se préoccupe de tout ce qui concerne la place de l'humain dans la société, au-delà de tout clivage politico-religieux.

Conscientisation et formation des adultes, dans une démarche d'éducation permanente

À côté de sa vocation première de référent institutionnel en matière de laïcité et de libre pensée, le CAL est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que mouvement d'éducation permanente. Il développe, dans ce cadre, des stratégies et des projets citoyens de sensibilisation et de formation des adultes. Ses actions s'inscrivent ainsi dans la droite ligne des finalités du décret d'éducation permanente qui reconnait le développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative « visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle ».

L'ensemble des thématiques développées dans ce rapport est ainsi la traduction concrète du souci du CAL de s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

La laïcité, c'est...

Le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse. Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

Diffuser les valeurs de la laïcité est, pour le Centre d'Action Laïque et ses régionales, une préoccupation de chaque instant.

Notre action est fondée sur la démarche libre exaministe et le principe de non-ingérence de l'Église dans les affaires de l'État comme moteurs d'une société harmonieuse et égalitaire.

Nos différentes campagnes d'éducation permanente, commémorations et publications s'inscrivent dans cette démarche d'information, avec, en perspective, l'émancipation et l'autonomie de chacune et de chacun.



La convention laïque, refaire société

Après deux ans de pandémie de coronavirus, dans un monde où l'incertitude semble empêcher de se projeter dans l'avenir, construire une société du vivre et du faire ensemble est plus que jamais nécessaire. Le mouvement laïque a voulu repenser la société en tenant sa convention laïque à La Sucrerie à Wavre les 7 et 8 octobre 2022. Éveiller les citoyens aux enjeux de société liés aux extrémismes, à la précarisation et aux changements climatiques et mobiliser leur capacité d'action citoyenne ont été les objectifs de cette campagne « refaire société » lancée par le CAL.

La Convention s'est basée sur une large consultation initiale des militants, des travailleurs et des sympathisants laïques effectuée en décembre 2021 et janvier 2022. Celle-ci a permis d'identifier leurs priorités pour l'avenir.

Les 7 régionales du CAL se sont emparées des 7 thématiques prioritaires selon cet ordre : « Droits Humains » (CAL de Liège), « Pauvreté et cohésion sociale » (Laïcité Brabant Wallon), « Changements climatiques » (CAL Charleroi), « Lutte contre les extrémismes » (Bruxelles Laïque), « Séparation Eglises-Etat » (CAL Luxembourg), « Égalité femmes-hommes » (Picardie Laïque) et « Enseignement » (CAL Namur).

La Convention laïque a donc été le moment fédérateur au cours duquel le mouvement laïque a défini ses axes de travail pour les trois années à venir. Ensemble, travailleurs, bénévoles et sympathisants ont tracé les contours de la société de demain, sans oublier les combats de toujours (droits humains, égalité femmeshommes, droit à l'IVG, enseignement public et gratuit, cours de philosophie et citoyenneté ...).

Les trois axes prioritaires de travail d'ici 2025 sont :

- La lutte contre les extrémismes
- > La pauvreté et la cohésion sociale
- > La lutte contre les atteintes à l'environnement

En prélude à la Convention, les 7 régionales du CAL ont ainsi organisé des dizaines de rencontres préliminaires de février à juin 2022 afin d'identifier les questions qui ont servi de base à l'organisation des ateliers du 8 octobre qui ont été le point d'orgue de la Convention. Avec l'aide d'un expert issu de la société civile pour chacun d'entre eux, chaque atelier a eu pour objectif de proposer 3 à 4 actions de mobilisation concrètes pour le mouvement. Au total, 27 actions ont été proposées. Ces 27 actions concrètes ont ensuite été mises au vote des participants qui devaient en choisir 3, celles pour lesquelles ils étaient les plus susceptibles de se mobiliser. Ont ainsi été choisies les actions suivantes:

- Individualiser et automatiser les droits sociaux en supprimant par exemple le statut de cohabitant.
- **)** Évaluer chaque politique sous le prisme de la question environnementale et de la justice sociale.
- Déconstruire le dogme de la croissance, par exemple en réglementant et limitant les publicités de masse, mettre en place une éducation (permanente et continue) capable d'émanciper du néo-libéralisme.

La Convention laïque a également proposé, le 7 octobre, une table ronde sur « Le sens de la laïcité aujourd'hui », l'occasion de rendre hommage à l'ex-président du Centre d'Action Laïque, Henri Bartholomeeusen.

Outre le travail en ateliers et l'identification des priorités laïques pour les trois années à venir, la journée du 8 octobre a proposé un village associatif composé d'espaces thématiques auxquels ont collaboré les régionales du CAL et un certain nombre d'associations communautaires et locales. Celui-ci a été l'occasion pour le mouvement laïque de présenter de manière homogène la plupart de ses productions (animations, expositions, livres, vidéos, films ...). Les journées du 7 et du 8 octobre ont permis d'accueillir près de 800 participants, ce qui a témoigné de l'intérêt porté à la laïcité, à ses valeurs, à ses productions et à ses projets d'avenir.

« Libres, ensemble »

Diffusée sur les antennes de la RTBF, l'émission radiophonique et télévisée « Libres, ensemble » s'inscrit dans le magazine « En quête de sens », espace concédé par le service public aux organisations philosophiques et religieuses. Depuis sa création en 2014, « Libres, ensemble » aborde des sujets de société sous un angle laïque, en veillant à mettre en avant les activités du Centre d'Action Laïque, de ses régionales et associations. Les émissions se veulent un espace ouvert, accueillant des acteurs de la laïcité, mais aussi des personnalités extérieures au mouvement dont l'expertise et les travaux sont susceptibles d'alimenter la réflexion. La programmation est élaborée sur base des propositions du comité de rédaction, constitué du secrétaire général du CAL, du secrétaire général adjoint, du directeur de la communication, de la directrice de la cellule « Étude et Stratégie », de ses membres, ainsi que de l'équipe journalistique.

Les émissions radiophoniques sont diffusées tous les samedis de 20h à 20h30 sur *La Première*. Elles peuvent prendre la forme de débat entre 2 à 3 invités ou d'entretien avec une personnalité, auteur,







philosophe, scientifique, invitée pour son expertise ou son actualité. En 2022, nous avons ainsi reçu Raphaël Enthoven, Sébastien Bohler, Déna Vahdani, Dominique Celis ou encore Bernard De Vos. Une grande partie des émissions de débat s'est intéressée aux conséquences de la crise économique et sociale, que nous traversons, sur les plus vulnérables ainsi qu'au décryptage de la situation internationale. Mais les combats historiques du mouvement laïque, en faveur des droits des femmes, du droit à une éducation relationnelle, affective et sexuelle et de l'émancipation des jeunes n'ont pas été oubliés.

En ce qui concerne les émissions télévisées, deux formats différents coexistent : les émissions de 10 minutes, diffusées un mardi sur deux en fin de soirée sur *La Une* et les émissions de 28 minutes, diffusées un dimanche sur deux à 9h20 sur *La Une*. Ces émissions sont ensuite rediffusées, à plusieurs reprises, sur *La Une* et sur *La Trois*.

Ces émissions se veulent le reflet des préoccupations de la société et du mouvement laïque. À ce titre, de nombreuses émissions ont été consacrées en 2022 aux conséquences des crises sanitaire, économique et sociale sur la société, mettant en avant les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité chères au mouvement laïque. Un reportage a ainsi été réalisé à la frontière polono-ukrainienne pour illustrer la solidarité qui se mettait en place. Alors que les reportages de 10 minutes ont privilégié les témoignages des acteurs de terrain, les émissions-plateau de 28 minutes ont permis d'analyser, de prendre du recul et d'offrir des perspectives.

Trois documentaires ont été réalisés en 2022. Le premier, intitulé « Tout va s'arranger (ou pas) », s'est intéressé à la santé mentale des jeunes. Le journaliste-vidéaste Pierre Schonbrodt est parti à la rencontre de jeunes qui ont décroché de l'école et de la société en

général suite à la crise sanitaire et il leur a donné la parole. Ce documentaire, qui illustre le mal-être d'une jeunesse marquée par deux années de confinement, continue son chemin au-delà de sa diffusion télé lors de projections-débats. Le deuxième documentaire, intitulé « Jeunesses déracinées », nous offre quant à lui une tranche de vie des MENA (mineurs étrangers non accompagnés) dans des centres d'accueil de la Croix-Rouge. Enfin, l'actualité internationale n'a pas été oubliée avec le documentaire « Harraga : la Tunisie, cul-de-sac de l'Europe forteresse » qui donnait la parole aux Tunisiens, pressés de quitter leur pays pour chercher un avenir meilleur, et aux migrants subsahariens littéralement bloqués en Tunisie.

Par ailleurs, fidèle à sa ligne éditoriale, l'émission a mis à l'honneur les activités du mouvement laïque, à travers notamment des émissions sur la Convention laïque, sur le premier Festival des Égalités organisé par le CAL de la Province de Namur et sur une exposition organisée par les Territoires de la Mémoire.

Les audiences des émissions télévisées sont restées stables en 2022 : entre 25 000 et 40 000 téléspectateurs pour les émissions de 28 minutes, et jusqu'à 55 000 téléspectateurs pour les reportages de 10 minutes. La vie des émissions, aussi bien télé que radio, se poursuit également en ligne sur le site www.laicite.be et sur la chaine YouTube du Centre d'Action Laïque. À titre d'exemple, le reportage « Florian, 18 ans, sans abri. Itinéraire d'un pauvre », diffusé en avril 2017 sur la RTBF, dépasse à ce jour les 388 000 vues sur YouTube, alors que les entretiens avec des personnalités telles que Cynthia Fleury, André Comte-Sponville ou Inna Shevchenko restent des incontournables. Mais des émissions réalisées cette année, traitant par exemple de l'immigration marocaine en Belgique, des familles d'accueil ou de la jeunesse en détresse, réalisent aussi un bon score sur les plateformes digitales.

بر

1

Le nombre d'abonnés à la page Facebook des émissions a continué de progresser en 2022. Nos émissions ont touché 70 000 personnes via le réseau social et ont suscité 3 500 interactions.

2022 a également vu l'arrivée des émissions radio « Libres, ensemble » sur les plateformes de podcasts, telles que Spotify, Deezer, Apple Podcasts, Amazon Music, etc. La collaboration avec le magazine *Espace de Libertés s*'est poursuivie : plusieurs grands entretiens diffusés en radio ou télé ont été déclinés sur le papier et dans la mesure du possible, les dossiers traités dans *EDL* ont donné lieu à une déclinaison radio ou télé.

L'équipe de « Libres, ensemble » a également poursuivi et développé sa collaboration avec le CLAV (Centre Laïque de l'Audiovisuel). Outre les émissions radio, déjà réalisées en coproduction, cette collaboration s'est matérialisée en 2022 par la réalisation de reportages et documentaires où le CAL a assuré la partie journalistique et le CLAV la partie technique.

Espace de Libertés : modernisation et nouveau souffle

Début février 2022, Espace de Libertés a fait peau neuve. Ce projet de transformation, qui était en maturation depuis un temps certain, s'est enfin concrétisé. La version imprimée a subi un véritable lifting et cette mutation s'est accompagnée d'un changement important du côté de la version digitale, avec la création d'un site Internet digne de ce nom : edl.laicte.be

Le magazine parait désormais tous les deux mois. La mutation s'inscrit dans une volonté d'axer encore davantage le contenu et l'orientation éditoriale du magazine sur l'analyse approfondie des thématiques abordées par le CAL, dont le magazine constitue à la fois une chambre de résonnance, mais aussi de débats, dans une optique libre exaministe. Cette approche permettant à la rédaction de traiter







de sujets qui intéressent le mouvement laïque, sous un angle contradictoire. Mais aussi de lancer de nouveaux sujets susceptibles d'accrocher ses lectrices et lecteurs, par exemple les changements climatiques. La complémentarité avec la version web edl.laicite.be permet à la rédaction de s'octroyer une plus grande spontanéité dans le traitement d'une information plus chaude, de garder un lien avec son lectorat entre les deux mois de parution du magazine papier et aussi de rajeunir une partie du lectorat. Enfin, *Edl* dispose aussi aujourd'hui de sa propre page Facebook.

Voici le récapitulatif des dossiers de l'année :

Février : Elles changent le monde **Avril :** Bonjour datas, adieu vie privée **Juin :** Les crises sont-elles nécessaires ?

Septembre : Comment refaire société ?

Novembre: Tension sur parole

Une palette de publications régionales

Bruxelles Laïque Échos (BLE) est un trimestriel de réflexion, d'analyse, de sensibilisation et de débats. Il développe une conception élargie de la laïcité qui s'oppose à toute tentative d'emprise privée sur la sphère publique et à tout ce qui entrave l'émancipation des individus. Chaque numéro propose un dossier sur une question de société, en lien avec les actions ou préoccupations du mouvement laïque. Chaque dossier s'efforce d'envisager la société dans sa globalité, d'affronter la complexité des situations, de souligner l'interdépendance des phénomènes et de créer des liens entre les êtres et les causes.

Les thématiques abordées cette année étaient les suivantes : « Jeunesses(s) qui écoute ? », « Le choix des extrêmes : de l'imposture à l'illusion », « Déchaîner les liens », « Cohésion sociale, science-friction ? »

Salut & Fraternité, le trimestriel du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège offre à son lectorat une information pertinente, analytique et libre exaministe sur une thématique déterminée, le tout en accord avec les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité qu'il défend. Chaque numéro propose un dossier thématique sur un sujet particulier. Les numéros parus en 2022 avaient pour thèmes : « La neutralité dans les services publics », « Le Donut : un espace sûr et juste pour l'humanité », « Les droits humains, un levier d'actions pour (re)faire société? », « Vers une citoyenneté numérique positive et solidaire ».

Salut & Fraternité est tiré à 5 000 exemplaires et est envoyé gratuitement à celles et ceux qui en font la demande, aux responsables des associations laïques, au secteur associatif, aux bibliothèques et centres culturels, aux écoles primaires et secondaires ainsi qu'aux Hautes écoles de la Province de Liège, à l'Université de Liège, aux ministres des différents niveaux de pouvoir (régional, communautaire et fédéral), aux communes, aux conseillers provinciaux et députés provinciaux. Salut & Fraternité fait également, depuis 2016, l'objet d'une diffusion électronique.

Le CALepin est le trimestriel de la régionale du Brabant wallon. Il informe sur les problématiques de notre société et sur les activités de la régionale. À chaque parution, un dossier de fond sur l'actualité, un thème de société ou un enjeu de la laïcité est proposé ainsi que des articles sur les valeurs laïques. Il est tiré à 3.600 exemplaires et destiné aux affiliés des associations laïques de la Province, au secteur associatif et aux personnes qui en font la demande, même au-delà de la Province. Cette année, le dossier principal, fil conducteur de chaque CALepin, a mis en avant les jeunes et la violence. Les autres articles ont concerné l'environnement, l'IVG, le statut de cohabitant, les droits du patient et la fin de vie...

Certains articles font également l'objet de vidéosreportages diffusées sur les réseaux sociaux et la chaine YouTube Laïcité Brabant wallon. Tous les articles sont

Liberté J'écris ton nom : un espace d'écriture

repris sur le blog calepin.be.

Les éditions du CAL poursuivent l'objectif général de développer l'esprit critique, de favoriser la réflexion personnelle et de renforcer l'engagement libre exaministe en assurant la diffusion de publications de qualité, garantes de la spécificité de l'approche laïque, auprès d'un public le plus large possible.

Deux nouveaux titres sont venus enrichir la collection «Liberté j'écris ton nom » :

- > Si les représentants politiques et les citoyens jouent un rôle majeur dans le transfert de la compétence décisionnelle du gouvernement et du parlement vers les tribunaux, il est problématique de concevoir la citoyenneté à l'aune de l'unique défense de l'intérêt individuel. Or, le constat est posé : les citoyens contestent de plus en plus les décisions des autorités par la voie judiciaire. Publié en mars, Pour une commune justice invite lectrices et lecteurs à envisager différemment la culture du droit, en accordant davantage de place à l'intérêt collectif. En complément à l'intérêt individuel, Geoffrey Grandjean tend à démontrer dans ce livre que le dialogue juridictionnel favorise une citoyenneté plus égalitaire, car la commune justice et la culture du partage sont étroitement liées au principe d'égalité
- Les droits des femmes, âprement acquis au gré du XX^e siècle, demeurent versatiles. N'étaient-ils pas assez protégés par l'universalisme des droits de l'homme? C'est le leitmotiv de certaines féministes qui estiment devoir jongler avec une série de nouveaux paramètres omnipotence du patriarcat,





GEOFFREY GRANDJEAN
POUR UNE COMMUNE JUSTICE



VÉRONIQUE DE KEYSER

CE QUE LA LAÏCITÉ DOIT AUX FEMMES LES VOIX DE L'ÉMANCIPATION



LIBERTÉ J'ÉCRIS TON NOM

précarisation ultime de certaines catégories de femmes, effet cumulatif des vulnérabilités – pour faire bouger les lignes. Ce féminisme nouveau lance un appel pressant à la raison, à la science, à l'émancipation. Il appelle à faire front contre les violences, les anti-Lumières et les crédulités. Dans *Ce que la laïcité doit aux femmes*, paru en décembre, Véronique De Keyser en appelle aux Nouvelles Lumières pour apporter à la laïcité et à l'universalisme un nouveau souffle.

La promotion des éditions s'est illustrée par :

- la présentation des publications sur le site www. laicite.be, dans les périodiques du mouvement, dans Passerelles (la newsletter du Centre d'Action Laïque), par mailings et sur les réseaux sociaux,
- l'organisation d'une conférence-débat, en partenariat avec le cercle de droit de l'ULB et l'organisation d'une rencontre à la Foire du Livre de Bruxelles.
- > la participation à la campagne « Lisez-vous le Belge ? »
- l'action « Des livres à (s')offrir » mettant en avant le catalogue dans son ensemble et la poursuite de la « caravane d'auteur ».
- des dépôts de livres à l'occasion d'événements internes ou externes au mouvement laïque.

Philéas & Autobule

Coédition de Laïcité Brabant wallon (LBW) et Entre-Vues Asbl, soutenue par le Centre d'Action Laïque, *Philéas & Autobule* est une revue d'initiation à la démarche philosophique et citoyenne. Illustrée, ludique et pédagogique, elle est destinée aux enfants de 8 à 13 ans. Elle leur offre une ouverture à l'art, à la littérature, aux sciences, à l'histoire au travers de BD, de récits, de jeux... Elle leur propose de construire leurs propres réponses aux questions qu'ils se posent. Les questions que suscitent les différentes rubriques amènent les enfants à dialoguer avec leur entourage, à ordonner

leur pensée, à raisonner, à formuler des hypothèses, à conceptualiser... Bref, à faire de la philosophie, tout simplement! Un dossier pédagogique invite l'enseignant à utiliser la revue Philéas & Autobule en classe. Il l'aide à mettre sur pied des ateliers philosophiques. Il s'inscrit, entre autres, dans le programme du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté et propose des dispositifs en éducation aux médias. Ce dossier contient une trentaine de pages accessibles gratuitement via le site Internet www.phileasetautobule.be. Une affiche est encartée dans la revue deux fois par an. Celle-ci reprend une question philosophique et un dessin pour susciter le débat. Une exploitation de l'affiche est disponible dans le dossier pédagogique. Aujourd'hui, chaque numéro est envoyé à plus de 3 000 abonnés en Belgique et à travers le monde. La revue est également vendue au numéro (près de 4 300 exemplaires).

La volonté de notre mouvement est résolument d'être capable de s'adresser aux plus jeunes et de fournir des outils de travail pertinents au monde éducatif.

Philéas & Autobule collabore régulièrement avec le Pôle Philo de Laïcité Brabant wallon pour les pages « jeu philo » de la revue, le dossier pédagogique, les conférences ainsi que les formations « Philéas & Autobule : mode d'emploi ». Ces rencontres proposent à ceux qui le souhaitent de tester le dispositif philosophique du dossier pédagogique et de découvrir une façon ludique d'utiliser la revue. Elles sont également proposées par le CAL Charleroi, le CAL Namur, le CAL Luxembourg et la ville de Bruxelles.

Par ailleurs, cette collaboration a vu naitre une collection de livres pour enfants à partir de 5 ans. Chaque album contient une expérience littéraire et visuelle forte, suivie de quatre pages d'activités philosophiques. Celles-ci mettent en lumière des thèmes soulevés par l'histoire. Elles veulent stimuler le questionnement chez

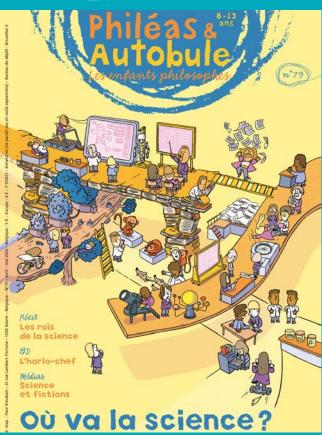
l'enfant et permettre aux adultes (parents, enseignants, animateurs, ...) d'exploiter le texte auprès d'un jeune public.

Paru en mars 2022, Tout est si grand : chanson qui s'épanouit, qui invite à l'émerveillement face au vivant et au changement. Et en novembre 2022, Hé, Big Bang! Personne n'a dit que c'était facile. Cache-cache haut en couleur entre un petit cheval et une idée.

La culture du débat

La régionale liégeoise propose bon nombre d'animations sur des sujets tels que la lutte contre les préjugés et les stéréotypes, la complexité des réseaux sociaux, l'éducation aux médias, les guestions de genre, les théories du complot, les institutions belges, la diversité culturelle et bien d'autres sujets ... Le point commun entre ces animations est de cultiver le débat et de s'appuyer encore et toujours sur les connaissances des participants. L'idée étant de permettre à tous d'exprimer leurs avis, d'articuler l'apprentissage de façon collaborative et de mettre l'accent sur l'esprit critique et l'acquisition d'outils de réflexions et de « réflexes de pensée » qui peuvent s'appliquer au-delà même du sujet abordé. Cette démarche d'ouverture et de partage des savoirs est aussi garante d'une richesse des points de vue et un élément essentiel d'une citoyenneté éclairée, tournée vers le respect et le vivre ensemble.

La régionale de la Province de Namur a souhaité explorer et découvrir une série de pratiques et de concepts en interrogeant le principe du libre examen. Au cours de ce cycle « « Du débat contradictoire au bel échange », le Centre Régional du Libre Examen et la Régionale de Namur ont proposé trois journées d'échanges autour de cette question : « Comment favoriser une réelle intercompréhension, celle qui irait dans le sens de la libre pensée et du respect de nos différences ? ».





Laïcitad

Ce projet, soutenu par Go Laïcité, a pour ambition de semer les bases d'un mouvement laïque de jeunes tourné vers l'Europe et l'international. Le caractère universel de la laïcité incite à ce que les jeunes d'îci et d'ailleurs se rencontrent, échangent et construisent ensemble ce que sera l'Europe solidaire de demain. « Laïcitad » ce sont des voyages d'échanges et de rencontres rassemblant des adolescents de 13 à 18 ans issus de différents pays, réunis par les valeurs de la laïcité. Au programme : sports, jeux et ateliers philos, durant une quinzaine de jours sous le soleil. C'est à travers tous ces moments que les jeunes appréhendent le « vivre ensemble » et réfléchissent à la construction d'un projet commun.

L'objectif est le développement et l'émancipation d'une pensée autonome et citoyenne centrée sur l'individuation de chaque jeune par la démarche critique et la rencontre des différences. Chaque moment d'animation, de rencontre ou de visite est pensé et construit avec les jeunes lors des deux stages préparatoires et fait l'objet d'une réflexion sous forme d'ateliers selon des méthodologies éprouvées. Les animateurs utilisent des supports, dispositifs et méthodes d'animation tournés vers le questionnement et la mise en problème de situations impliquant des enjeux moraux et/ou sociétaux. Ils travaillent à développer l'esprit critique par l'élaboration d'argumentations personnelles dont chaque jeune assume et comprend le contenu conceptuel lors de discussions en groupe. Chaque participant est amené à co-construire une pensée qui lui est propre mais résolument ancrée dans le collectif par l'échange et la rencontre. Chaque jeune est ainsi amené à identifier les systèmes de croyances, présupposés et intérêts particuliers véhiculés par différents types de discours. En favorisant un travail de recherche en communauté. les jeunes tentent de se décentrer de leurs habitudes cognitives et de s'éveiller avec plus de conscience à ce qui se joue.

Il n'est pas question de proposer un "produit" clef sur porte mais bien d'amener les participants à donner sens par leurs engagements, en amont comme en aval, au projet qu'ils auront co-construit lors de journées préparatoires. Trois régionales travaillent ensemble sur ce projet : Namur, Luxembourg et Brabant wallon. La thématique de cette année est « les stéréotypes et les discriminations ».

Festival TakTik

Le Festival TakTik est une initiative originale organisée par Bruxelles Laïque, en collaboration avec le Théâtre National Wallonie-Bruxelles et destiné aux jeunes de 13 à 18 ans. Un Festival dédié aux jeunes ne peut se construire qu'avec eux, pour connaître leurs envies, leurs guestions, leurs réflexions.

Dès octobre 2020, la Fabrik TakTik a initié les prémices du Festival TAKTIK, elle a proposé à une dizaine de jeunes de la Région bruxelloise, désireux de s'impliquer dans la création du premier festival artistico-politique, de se réunir, de se mobiliser, de se rencontrer et d'échanger durant un parcours réflexif et engagé de plus de 2 ans, sous l'appellation du Comité J. Multipliant les réunions, mobilisant de nouveaux jeunes au travers d'événements divers, accompagnés par de nombreux professionnels et intervenants, outillés aux débats démocratiques, aux techniques de communication (vidéo, journalisme, réseaux sociaux, réalisation de capsules vidéos, etc.) et à l'organisation événementielle (Forums ouverts, cinés en plein air, rencontres/débats, interviews et manifestations), les jeunes du Comité J se sont activement préparés à la tenue du Festival TAKTIK.

Adélaïde Charlier, porte-parole du mouvement citoyen « Youth for Climate » et Jonathan Lambinet, créateur belge de la chaine YouTube « Would You React ? » ont accepté l'invitation des jeunes du Comité J à être les marraine et parrain du Festival TAKTIK. Pendant le Festival, Adélaïde Charlier a participé à un moment d'échanges autour de la thématique climatique avec Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement et du Développement durable, pour débattre avec les jeunes des conséquences écologiques et climatiques de demain, pour imaginer, avec le public présent, des pistes de solutions créatives et variées. Durant le Festival, une dizaine de partenaires issus du monde associatif se sont joints aux organisateurs et au Comité J, pour offrir à plus de 850 jeunes présents, une quarantaine d'ateliers, de représentations et de rencontres (forum, théâtre, radio, danse Kpop, jeux vidéo, impro, slam, montage et interview, hip-hop détours, skate park, une scénographie évolutive, etc.), pour vivre ce premier festival artistico-politique. C'est ainsi que sont également intervenus Maïté Meeüs, fondatrice du mouvement « Balance Ton Bar », le chanteur Luv Resval et le youtubeur Vinz Kanté. Une vingtaine de classes, qui ont participé aux ateliers de la radio 2050, se sont relayées pour présenter une émission marathon préparée sur les thématiques qui les intéressent, avec leurs invités.

Issue des discussions des deux premiers forums, la thématique « L'école de demain ? » a été réfléchie lors d'un grand forum ouvert réflexif organisé, en partenariat avec l'association Collectiv-A, pendant les deux jours de Festival. À partir de leurs expériences, les jeunes ont donné leurs avis sur les quatre grands sujets qui les concernent : la question du ROI, la question du centre PMS, la question du droit des jeunes et la création d'un syndicat des élèves.







Le Comité J a ainsi pris l'engagement de faire circuler la parole et de porter la voix des jeunes présents auprès des adultes. L'interpellation du Comité J auprès des responsables politiques (ministre de la l'Éducation, échevins de l'instruction publique, responsables au sein de la FAPEO, représentante du délégué général aux droits de l'enfant, etc.) sur la question scolaire a été un moment fort du Festival. Ces rencontres ont permis au public d'entendre la parole de jeunes actifs, désireux de changer les choses, à la conscience politique forte, prêts à débattre, à discuter et à émettre des propositions durables et réfléchies.

Défendre la laïcité en Europe

Créé à l'initiative du CAL en 2021, le Réseau laïque européen s'est consolidé et a acquis de nouveaux membres. Au 1er janvier 2023, les membres du réseau sont: le CAL, Egale (France), la Ligue de l'Enseignement (France), les PEP (France), Italia Laica (Italie), Europa Laica (Espagne), Fundation Ferrer i Guardia (Espagne), National Secular Society (Royaume-Uni), Kongres Świeckości (Pologne), le Comité Laïcité République (France) et la Libre-Pensée Romande (Suisse).

La création de ce nouveau réseau a été motivée par l'urgence de faire face aux attaques contre les droits de l'Homme, l'universalisme et la démocratie, de contrer la montée des extrêmes, du fondamentalisme religieux et de l'irrationalisme. Ce réseau entend défendre et promouvoir les valeurs laïques de liberté, d'égalité et de solidarité. Il se fonde sur la laïcité, comprise comme un principe universel, garant des libertés individuelles et d'une coexistence pacifique de tous, quelles que soient leurs opinions philosophiques et convictions religieuses. En plus de donner une voix propre au mouvement laïque sur la scène européenne, le réseau laïque vise au partage d'informations et d'expériences entre associations membres.

Le CAL a participé au séminaire sur la liberté de conscience, organisé par le membre français Egale, sous le patronage du président du Sénat français. La présidente du CAL, Véronique De Keyser, y a présenté le sujet : « la liberté de conscience en Belgique ». De nombreux textes et articles ont été publiés sur le site du réseau. Au travers de ce nouveau réseau, le CAL a participé à des activités de plaidoyer auprès des institutions européennes.

Le Centre d'Action Laïque sur la toile

Désormais, la présence du Centre d'Action Laïque (communautaire) en ligne ne se limite plus à son seul site Internet. Facebook, Twitter et autres réseaux sociaux permettent d'amplifier la visibilité et l'impact de ses actions et prises de position en touchant un public toujours plus nombreux et plus diversifié.

Le site www.laicite.be, véritable vitrine du mouvement laïque, attire près de 9.000 visiteurs par mois. La page « La laïcité, un concept simple à définir » reste la page la plus souvent consultée, 4.500 vues en 2022. Les quelque 55 actualités, prises de position, cartes blanches et autres communiqués de presse publiés cette année ont totalisé près de 12.500 vues.

Le magazine Espace de libertés a désormais son propre site internet edl.laicite.be mais les archives du magazine, près de 2.100 articles continuent d'apporter leur lot de lecteurs pour atteindre 50.000 pages vues, soit près du quart de la totalité des visites du site internet. Les pages consacrées aux émissions télé et radio « Libres ensemble » totalisent près de 14.000 vues.



La page Facebook du Centre d'Action Laïque continue sa progression, elle est suivie par près de 12.000 followers, elle a permis, à travers près de 170 posts et vidéos, de couvrir une audience de quelque 216.000 personnes. Sur Twitter, le CAL compte désormais 2.600 followers. Les près de 230 tweets publiés ont été vus plus de 130.000 fois.

Lancée l'année passée, la page Instagram compte à présent quelque 1.100 followers. Près de 3.000 personnes ont été touchées via les quelque 300 publications (posts et stories).

Dernier né dans la famille des réseaux sociaux du CAL : Linkedin. Ses 80 posts publiés ont été vus 28.000 fois.

Enfin, la chaine YouTube, 5.000 abonnés, héberge maintenant un peu plus de 650 vidéos, qui ont été regardées, en 2022, plus de 86.000 fois, pour un total de 8.200 heures de visionnage.

Centre de référence documentaire

Le centre de documentation du CAL constitue la référence en matière de laïcité. Il poursuit un double objectif : mettre à la disposition du public des informations relatives au mouvement laïque ainsi que les diverses ressources documentaires rassemblées en fonction des thématiques abordées par celui-ci et fournir aux délégués et bénévoles du mouvement laïque la documentation utile pour le traitement de leurs dossiers.







Interventions dans les médias

Le CAL prend publiquement position sur les sujets d'actualité qui concernent la laïcité ou les valeurs qu'il défend. Les moyens de diffusion sont multiples : émissions de télévision et de radio, communiqués de presse, cartes blanches, campagnes de sensibilisation, conférences de presse, participation à des débats, interpellation des responsables politiques ...

3 janvier

Sylvie Lausberg, psychanalyste et directrice de la cellule Etude et Stratégie du Centre d'Action Laïque, est interviewée par Fanny Declercq dans *Le Soir* : « C'est la parole qui fait bouger le monde ».

12 janvier

Le Festival Taktik organisé par Bruxelles Laïque est évoqué dans la séquence « Atomiser l'école ? » dans l'émission « Tendance Première » sur *La Première RTBF*.

13 janvier

« Le CAL jette un regard humaniste sur les "aliénés" » par Seb. G. dans *L'Avenir* au sujet de l'exposition « Bons pour l'asile » montée au CAL Charleroi.

18 janvier

« Histoire de l'Athéisme en Belgique », entretien avec Patrice Dartevelle, président de l'Association Belge des Athées dans « Au Bout du Jour » sur *La Première RTBF*.

27 janvier

« 'Bons pour l'asile', une expo interpellante au CAL Charleroi » sur *RTBF Info*.

1 février

« Poésie masculine : une installation pour conscientiser au harcèlement de rue » avec une interview de Justine Bolssens, juriste du Centre d'Action Laïque, dans « Le 12h30 » de *BX1*.

8 février

« Haute École Francisco Ferrer : le port de signes convictionnels fait toujours débat », avec une interview de Hervé Parmentier, secrétaire général adjoint du CAL, sur *BX1*.

Radio Panik reçoit l'équipe du service Drugs'care du CAL Luxembourg dans son émission « Clip radio » intitulée « Drugs'care : à la rencontre du lion Rouge ».

28 février

« La troisième édition du « Festiv'elles » de retour en présentiel au Ciné4 » dans *La Capitale* au sujet de l'évènement organisé par Laïcité Brabant wallon à l'occasion du 8 mars.

2 mars

Sandra Evrard, rédactrice en chef du magazine *Espace de Libertés*, est interviewée dans « Tendances Première » sur *La Première RTBF* au sujet de la nouvelle version du magazine.

3 mars

« Euthanasie des patients psy : « Un avis de l'Ordre confus et contradictoire », un entretien avec Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD et administratrice du CAL, par Frédéric Soumois sur *MediQuality*.

9 mars

Justine Bolssens, Diane Gardiol (CAL) et Juliette Bossé (LEEP) participent au débat intitulé « Tu n'es pas seule » dans l'émission « Panik sur la ville » sur *Radio Panik*.

16 mars

Véronique De Keyser, présidente du CAL, est citée dans l'article d'Angélique Tasiaux « Colloque #NeverAlone ou les ressources de l'intériorité » sur *Cathobel*.

17 mars

Interview de Sandra Evrard, rédactrice en chef du magazine *Espace de Libertés*, dans « Histoire de savoir » sur *Radio Campus*.

28 mars

« L'Observatoire des radicalités fête ses cinq ans » une séquence du JT de *Télésambre* avec Philippe Luckx, directeur du Centre d'Action Laïque de Charleroi.

Avril

La revue *l'Observatoire*, n°110, publie une brève « Code pénal sexuel : éclairages sur la nouvelle loi » qui reprend l'article d'actualité publié à ce sujet sur le site du CAL.

5 avril

« Afghanistan : ouvrez les écoles de filles ! », une carte blanche collective signée notamment par Djemila Benhabib (Collectif Laïcité Yallah) et Emmanuelle Einhorn (Centre communautaire laïc juif David Susskind), publiée dans *Marianne* ainsi que dans *La Libre Belgique*.

21 avril

« Douter, c'est sortir du figé et mettre en jeu », une interview de Sylvie Lausberg, directrice du département Etude et Stratégie du CAL, dans *Le Vif/L'Express*.

22 avril

« Angela Davis à Bruxelles : rencontres et débats avec des associations engagées » par Marine Mélon pour « Les Grenades » sur *RTBF Info* sur l'évènement coorganisé par Bruxelles Laïque.

25 avril

« Angela Davis à la rencontre de la jeunesse bruxelloise », un reportage sur *BX1*.

3 mai

Intervention de Sylvie Lausberg dans « C'est pas fini » sur *Vivacité RTBF* au sujet de l'avortement.

4 mai

« Une balade à vélo pour plus d'égalité » dans *L'Avenir* au sujet d'une initiative du CAL Namur.

« Le droit à l'avortement est un indicateur du degré de démocratie », un entretien avec Sylvie Lausberg dans Le Soir.

« Réforme de l'IVG en Belgique : un comité académique discrètement à la tâche » dans *Le Soir* avec une intervention de Sylvie Lausberg.

Participation de Sylvie Lausberg au « débat de RTL Info » sur *BEL RTL*.

7 mai

« L'islamisme est plus fort en Belgique, car c'est un pays aux multiples fractures », interview de Djemila Benhabib dans L'Echo.

16 mai

« La Belgique va-t-elle suivre les Etats-Unis sur l'avortement ? Une régression n'est pas impossible » dans *La Dernière Heure* avec une interview de Diane Gardiol, chargée de missions au CAL.

17 mai

« 50 minutes avec Djemila Benhabib » sur LN24.

18 mai

« 20 ans d'euthanasie en Belgique », le débat « Versus » sur *BX1* avec la participation de Jacqueline Herremans.

22 mai

« La question reste délicate, et pas seulement dans les hôpitaux catholiques », un entretien avec Geneviève Roger, conseillère laïque, au sujet de l'euthanasie dans *Le Soir.*

23 mai

« La loi euthanasie a vingt ans : « 'La mort est devenue solidaire alors qu'elle était solitaire '», dans *Le Soir* avec une interview de Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD.

25 mai

« Le Centre d'Action Laïque n'invitera pas ses militants à participer à la consultation populaire fédérale », une carte blanche de Véronique De Keyser, présidente du CAL, publiée sur *Lesoir.be*.

Dans l'article « Un enseignant sur 15 s'autocensure dans nos écoles » pour *La Capitale*, Didier Swysen fait référence aux résultats de l'enquête du CAL sur « Les difficultés d'aborder certains sujets en classe ».

27 mai

Le Journal du médecin relaye en partie la carte blanche « Libérons la déclaration anticipée d'euthanasie de son carcan! » du Centre d'Action Laïque, deMens.nu, l'ADMD et LevensEinde Informatie Forum sous le titre « La déclaration anticipée adaptée pour mieux sortir l'euthanasie d'un carcan ».

14 juin

BX1 et *la RTBF* reprennent la dépêche *Belga* basée sur le communiqué de presse du CAL : « Abattage rituel : le Centre d'Action Laïque rappelle la primauté de la loi civile ».

20 juin

Benoît Van der Meerschen, secrétaire général du CAL, est interviewé pour la séquence « Le scan » de *La RTBF* sur le thème « Financement des cultes, pourquoi l'Eglise catholique décroche-t-elle le pactole ? ».

21 juin

« Baptême de l'art : fi de TikTok, place à Tak Tik! » dans *le Soir* sur le festival organisé par Bruxelles Laïque.

23 juin

« Le festival Tak Tik ces 25 et 26 juin, ou l'art de donner la parole aux jeunes » par Théa Jacquet dans *La Capitale*.

24 juin

« Festival Taktik : la tactique à quatre coups des kets pour une école sans injustice » par Julien Rensonnet dans *La Dernière Heure*.

25 juin

« Festival TAKTIK : quelle place pour les jeunes d'aujourd'hui en 2050 ? », un reportage sur *BX1*.

26 juin

Sylvie Lausberg est intervenue dans la séquence « Droit à l'avortement : un droit acquis en Belgique mais un 'droit fragile' » de Laurent Van De Berg pour le JT de 19h30 de *La Une RTBF* ainsi que dans le sujet du JT de 19h00 de *RTL TVI* sur « Le droit à l'avortement en Belgique ».

27 juin

« Les Américaines ont aujourd'hui moins de liberté que leurs mères » un article de Camille Vernin pour *Elle Belgique* avec une référence à la page « Défense du droit à l'avortement » du CAL.

29 juin

Véronique De Keyser publie la carte blanche « Avortement : plutôt que de punir les femmes, il faut sanctionner ceux qui exercent des violences contre elles » sur *Levif.be*.

30 juin

« Une manifestation contre la loi anti-avortement aux États-Unis a lieu ce jeudi à Bruxelles et Charleroi », *Paris Match Belgique* relaye les manifestations coorganisées par la plateforme Abortion right auxquelles le mouvement laïque prend part activement.

Reportage en direct par Yassine Mossati pour le JT de *BX1* sous le titre « Forte mobilisation devant l'ambassade des Etats-Unis pour le droit à l'avortement ».

15 août

Djemila Benhabib (Collectif Laïcité Yallah) et Emmanuelle Einhorn (CCLJ) signent l'appel « La situation des femmes afghanes est gravissime et leurs voix sont ignorées » publié dans *La Libre Belgique*.

28 août

Les animations proposées sur le stand du CAL aux Solidarités sont largement évoquées dans l'article « Un festival, ce moment rêvé pour refaire le monde » pour L'Avenir et La Dernière Heure.

13 septembre

« Euthanasie : vingt ans que la Belgique a légiféré » dans *La Voix du Nord* avec une interview de Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD.

14 septembre

« Laïcité : le Collectif des Professeurs de la HE Francisco Ferrer inquiet de l'absence de régulation de la tenue des étudiants » sur *RTBF* Info avec la mention de l'implication du CAL dans ce dossier.

15 septembre

Pierre Muylle, secrétaire général de Solidarité Logement, association constitutive du CAL, est interviewé par Florence Thibaut dans *La Libre Immo* sous le titre « Un logement décent pour tous ».

16 septembre

« De l'art des fous à l'art psychopathologique », la nouvelle expo marquante du CAL Charleroi » pour *Télésambre*.

« Une expo qui plonge au cœur de l'esprit » dans L'Avenir.

19 septembre

« 'Pan'Art, un coup de pied aux idées reçues' s'expose à la Cité Miroir » dans *La Dernière Heure*.

Céline Billion, coordinatrice de la Maison Arc-en-Ciel de la province de Luxembourg est interviewée par Wivine Mathieu dans *L'Avenir*: « Question LGBTQIA+, il y a encore du chemin à faire ».

24 septembre

« Révolte en Iran : une vingtaine de personnes à Bruxelles mobilisées en soutien à la révolte des femmes iraniennes » par *Belga* dans *L'Avenir* au sujet d'un rassemblement dont le Collectif Laïcité Yallah est partenaire.

28 septembre

Justine Bolssens, juriste, chargée de projet au CAL, participe à « La Question de La Matinale » sur *LN24* intitulée « Journée mondiale du droit à l'avortement : l'accès à l'IVG est-il menacé en Belgique ? ».

L'article « Entre menaces et obstacles, l'accès à l'avortement reste à géométrie variable en Europe » sur *RTBF Info* fait référence à la publication « Etat des lieux de l'avortement en Europe » du Centre d'Action Laïque. « Une journée de sensibilisation sur l'avortement avait lieu au campus Erasme », un reportage pour *BX1* sur l'activité dont le CAL est partenaire.

« En Belgique, le droit à l'avortement en danger : s'il n'y a pas un recrutement rapide, il va y avoir une limitation concrète » sur *RTBF Info* avec, en fin d'article, le reportage réalisé pendant la journée de mobilisation à Erasme diffusé dans le JT de 19h30 sur *La Une RTBF*.

30 septembre

« Brabant wallon : un premier dénombrement des sans-abri avant l'instauration de plusieurs lieux d'hébergement » sur *RTBF Info* au sujet d'un projet dont Le Centre d'Action Laïque est partenaire.

2 octobre

« Fieris Féeries à Seraing : très belle parade! » par Jessica Defgnée dans *La Dernière Heure.*

4 octobre

Justine Bolssens participe au débat « La question qui fâche : sommes-nous confrontés au retour d'un certain ordre moral ? » dans l'émission « C'est pas fini » sur *Vivacité*.

TV Com propose un entretien avec Paul Knudsen, directeur de Laïcité Brabant wallon au sujet de la prochaine organisation de la Convention laïque à Wavre.

« Le Centre d'action laïque, ASBL de promotion de la laïcité, applaudit des deux mains l'arrêt rendu mardi par la Cour européenne des droits de l'homme, qui était appelée à se prononcer sur un cas belge d'euthanasie », une dépêche *Belga*.

5 octobre

Véronique De Keyser, présidente du Centre d'Action Laïque, est interviewée dans l'émission « +d'Actu » sur *BX1* : « Laïcité : moderniser la doctrine » dans le cadre de la Convention laïque.

« La dépénalisation de l'euthanasie est validée par la Cour européenne des droits de l'Homme », un entretien avec Jacqueline Herremans sur *MediQuality*.

6 octobre

« La laïcité doit s'adapter au monde actuel », une interview de Véronique De Keyser dans *La Libre Belgique*.

8 octobre

TVCom diffuse un reportage consacré à la Convention Laïque 2022 organisée à la Sucrerie de Wavre les 7 et 8 octobre.

« Laïcité : à Wavre, le mouvement laïque a choisi ses thèmes de travail pour les trois années à venir », la dépêche *Belga* reprise par *RTBF Info*.

9 octobre

« Le mouvement laïque a choisi ses combats à mener jusque 2025 » par la rédaction en ligne de *Moustique* avec *Belga*.

10 octobre

Pierre Schonbrodt, réalisateur au Centre d'Action Laïque est interviewé dans « Le 12h30 » sur *BX1* au sujet de « Tout va s'arranger (ou pas) : ce documentaire qui traite de la santé mentale des jeunes ».

12 octobre

« Les libertés valent bien un festival » par Jean-Marie Wynants dans *Le Soir*.

13 octobre

« Une invitation à la fête, à la réflexion et à l'action » par Louise Hermant dans *La Libre Belgique* au sujet du Festival des Libertés organisé par Bruxelles Laïque.

Gabrielle Lefèvre revient sur la Convention laïque dans *Tribu Médias* avec un article intitulé « L'optimisme de la laïcité ».

14 octobre

« L'école ne leur apprend pas à se protéger », la réaction de Sylvie Lausberg, dans l'article « Les infections sexuellement transmissibles en hausse chez les jeunes » par Maïli Bernaerts dans La Dernière Heure.

19 octobre

Fanny Declercq indique dans *Le Soir* : « Signes convictionnels à la Stib : le CAL débouté ».

« Un Festival des égalités avec le Delta » dans *L'Avenir* au sujet du nouveau festival coorganisé par le CAL Namur.

20 octobre

« Les policières appâts... qui ne doivent pas porter de jupes », une chronique de Mélanie Geelkens dans *Le Vif* avec un lien vers la carte blanche « Violences envers les femmes : de la bêtise à la désinformation », publiée sur le site du CAL.

Dans son article « L'avortement en Belgique, un droit fragile », Kathleen Wuyard, *Femmes d'aujourd'hui,* mentionne la campagne #IVGHorsDuCodePénal lancée par le CAL.

28 octobre

TVCom diffuse une interview d'Anne Beghin, coordinatrice de la Fabrique de Soi, au sujet de l'édition 2022 de l'opération Boîtes à KDO.

31 octobre

« Poésie Masculine », une expérience immersive pour comprendre le harcèlement de rue », une séquence de « Tendances Première » sur *La Première RTBF* au sujet d'un projet soutenu par le CAL.

5 novembre

Julien Paulus, coordinateur aux Territoires de la mémoire, a participé au débat suivant la diffusion du documentaire consacré aux « Enfants de la collaboration » dans « Retour aux sources » sur *La Trois RTBF*.

7 novembre

Dans l'article « Des profs s'autocensurent, voici comment la ministre Désir va les aider », Didier Swysen, *Sud Presse,* fait référence à l'enquête menée par le CAL à ce sujet.

13 novembre

« Euthanasie : la fin d'un tabou ? » sur *Arte* avec une interview de Jacqueline Herremans, membre de la Commission Euthanasie depuis 2002.

14 novembre

Dans l'article de *La Libre Belgique* « La question de l'autorisation du port de signes convictionnels dans la haute école Francisco Ferrer renvoyée devant la Cour constitutionnelle », Tom Guillaume signale l'action du CAL dans ce dossier.

Thibault Sion, chargé de communication pour le CAL Namur est interviewé par Céline Colinet, dans l'article « Namur : la Grande Sophie au festival des Égalités, un coup de bol monstrueux" », dans L'Avenir.

« Le Festival des Egalités à Namur : concerts, expos, théâtre, danse... Quatre jours pour mettre les préjugés au placard » par Christine Pinchart sur *RTBF Info*.

25 novembre

Interview de Sylvie Lausberg au sujet de l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution française pour « Les Chroniques de la Matinale » sur *Radio Judaïca*.

« La société belge est bourrée de préjugés sexistes », interview de Sylvie Lausberg par Maïli Bernaerts dans La Dernière Heure.

30 novembre

« Procès des attentats de 2016 à Bruxelles : derrière l'euthanasie de Shanti De Corte à 23 ans, la souffrance et l'isolement des victimes » par Violaine Jaussent sur *France Info* avec une interview de Jacqueline Herremans.

1 Décembre

- « Tabou en règles » par Giuseppa Constantino dans *Télépro* avec une mention du CAL.
- « Voir l'actu du bon côté » par Gwendoline Cuvelier dans *Femme d'Aujourd'hui* avec une mention du magazine *Philéas & Autobule*.
- « SIDA : la province de Luxembourg parmi les trois plus touchées du pays » par Nicolas Poes dans La *Meuse Luxembourg* au sujet d'une action dont le CAL Luxembourg est partenaire.

5 décembre

Dans la rubrique « Libres propos » du magazine *Prof*, la pédopsychiatre Sophie Maes publie une opinion intitulée « Comment vont nos adolescents aujourd'hui ? » et fait référence au documentaire « Tout va s'arranger (ou pas) » réalisé par Pierre Schonbrodt

7 décembre

Lionel Rubin, chargé de projet enseignement au CAL, participe au débat « Face à face : y a-t-il un âge pour parler sexualité ? » sur *LN24*.

8 décembre

- « Discrimination à Bruxelles : la justice confirme le principe constitutionnel de neutralité des pouvoirs publics » par *BX1* qui relaye la dépêche *Belga* avec la réaction de Benoît Van Der Meerschen, secrétaire général du CAL.
- « Port du voile dans l'administration bruxelloise : la plaignante déboutée », la dépêche *Belga* sur *La Dernière Heure*. « La Ville de Bruxelles autorisée par la justice à interdire les signes convictionnels à ses agents » par Fanny Declercq dans *Le Soir* en ligne avec mention de la réaction du CAL.

La rédaction de *Moustique* titre « La Belgique, un des meilleurs pays pour vivre comme athée selon un rapport » au sujet du *Freedom of Thought Report 2022*.

9 décembre

Interview de Lionel Rubin dans « RTL Info week-end » sur *BEL RTL* sur les polémiques autour du nouveau guide destiné aux professionnels de l'EVRAS dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans l'article « Signes religieux : la justice confirme le principe de neutralité des pouvoirs publics » d'après *Belga, 7sur7.be* qui relaient la réaction du CAL.

« Une femme qui souhaitait travailler à la Ville de Bruxelles avec son voile a été déboutée par le tribunal » sur RTBF Info.

10 décembre

« Non, on ne veut pas apprendre aux enfants de 9 ans à écrire des sextos! », une interview de Lionel Rubin dans La Dernière Heure.

11 décembre

Lionel Rubin participe au débat de « C'est pas tous les jours dimanche » sur RTL TVI sur le nouveau guide destiné aux professionnels de l'EVRAS dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

14 décembre

« Le voile prohibé dans l'administration bruxelloise » par Max Helleff dans *Luxemburger Wort* avec un rappel de la position du Centre d'Action Laïque.

TV Lux diffuse un reportage intitulé « Arlon : le CAL offre un accueil de jour aux sans-abri ».

19 décembre

Une carte blanche sur *leSoir.be* par Olivier Luminet, professeur de psychologie à l'UCLouvain et à l'ULB, intitulée « Le blues des jeunes : Comment les aider à recharger leurs batteries vitales? » évoque une séance de projection/débat du film du CAL « Tout va s'arranger (ou pas) ».

20 décembre

Véronique De Keyser participe au débat « Comment se porte l'Église catholique ? » dans « RTL Info 18h » sur BEL RTL.

21 décembre

« Charleroi : un peu de bonheur pour tous à l'occasion du "Village Solidaire" », un reportage de *Télésambre* avec une interview de Geneviève Briclet, animatrice au CAL Charleroi.

22 décembre

« Nouveau succès pour le village solidaire de Charleroi! » dans *La Dernière Heure*.

« "Ce n'est pas une crise de l'accueil mais de volonté politique': des associations assiègent les cabinets ministériels avec les 'Misères d'hiver" », une dépêche Belga reprise notamment par Le Vif, La Libre Belgique et La Dernière Heure au sujet d'une mobilisation dont le CAL est partenaire.

23 décembre

« Bruxelles : un repas festif pour alerter sur les conditions de vie « inhumaines » des demandeurs d'asile » par la rédaction du *Soir* en ligne, au sujet de l'action de solidarité menée par plusieurs associations dont le CAL.

Hervé Parmentier, secrétaire général adjoint du CAL, a été interviewé dans le cadre de cette action pour une capsule de Bruxelles Laïque diffusée sur les réseaux sociaux.

« Distribution de repas chauds aux demandeurs d'asile : On organise ça pour qu'on parle de la situation » par la rédaction de *Moustique* avec *Belga*.

24 décembre

Béatrice Delvaux revient dans *Le Soir* sur l'action de solidarité envers les demandeurs d'asile menée par plusieurs associations dans un édito titré « Hommage aux bénévoles inconnus ».

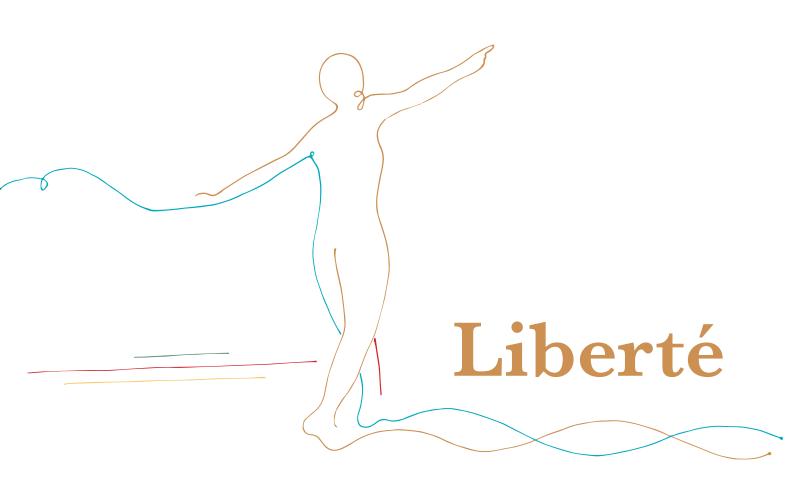
26 décembre

Today in Liège publie l'article « Belle mobilisation au centre de réfugiés de Vottem le jour du réveillon de Noël » au sujet d'un rassemblement dont le CAL Liège est partenaire.

« De moins en moins de personnel au Centre fermé de Vottem » par Ph. Malburny sur *RTC Liège*.

La liberté... cet idéal, ce bien fragile et précieux, n'est jamais totalement acquis. Plus que jamais, le mouvement laïque souhaite œuvrer au fonctionnement d'une société démocratique, respectueuse des droits humains, de la liberté d'expression, des libertés individuelles et collectives et garantissant la laïcité de l'État.

Il a le devoir de se lever face aux idées extrémistes et aux populismes, il milite en faveur du droit de chacun à être acteur de sa vie, à poser librement des choix quant à son devenir, dans le respect et la sécurité des autres. Il impose de sortir des ornières, des dogmes, des sentiers battus, des visions unilatérales et étriquées, de la tentative d'imposer un modèle partial.



Liberté

Le Festival des Libertés

Chaque année, le Festival des Libertés constate et articule les multiples crises qui menacent la planète ainsi que l'épanouissement des libertés et des solidarités. Grâce à sa riche programmation de documentaires, de débats, de spectacles, d'expositions et de concerts, le Festival des Libertés de Bruxelles Laïque rassemble, relie et donne de la résonnance à de nombreuses et éparses démarches intellectuelles, culturelles, politiques ou citoyennes qui cherchent des issues aux impasses. Cette année, le Festival des Libertés avait pour thématique la solidarité, nécessité de survie tout autant que construction sociale. Du 13 au 22 octobre, au Théâtre National Wallonie-Bruxelles, le public a eu l'occasion de « déchaîner les liens ».

Triangle rouge

Dans les camps de concentration, le triangle rouge était le signe cousu sur la veste des prisonniers politiques, celles et ceux qui se sont opposés à l'idéologie nazie. Aujourd'hui, le pin's Triangle Rouge c'est résister aux dangers des idées qui menacent nos libertés fondamentales. Le porter, c'est participer au cordon sanitaire citoyen pour une société libre, démocratique et solidaire. La régionale de Liège poursuit la campagne « Triangle Rouge » en partenariat avec l'association les Territoires de la Mémoire, initiatrice du projet.

Démocratie, devoir de mémoire, lutte contre l'extrême droite

Comme chaque année, le CAL a entretenu le devoir de mémoire notamment au travers du collectif « The Belgians Remember Them ». C'est dans cette optique qu'une vidéo commémorant les 80 ans de la rafle de Bruxelles a été réalisée, permettant par la même occasion de rediffuser le dossier pédagogique « La déportation des Juifs de Belgique ».

Le CAL actualise régulièrement et augmente son site <u>www.extreme-droite-europe.be</u>, dédié à la veille de la présence de l'extrême droite dans les gouvernements et parlements européens. Didactique, il invite chacun à mieux connaître l'extrême droite et à la combattre. Enfin, le CAL a rejoint la « Coalition 8 mai », plateforme de la société civile qui vise à lutter contre la montée du fascisme et de l'extrême droite.

Animé d'un devoir de vigilance citoyenne, le CAL Charleroi, a organisé, le 24 mars 2022, une matinée de réflexion sur le thème la « Démocratie face à la droite radicale ». Les contributions de la matinée, qui ont fait l'objet d'une publication, ont porté particulièrement sur les questions de l'extrême droite comme espace de radicalisation violente ayant une implication négative sur le vivre ensemble et le bon fonctionnement démocratique. En effet, alors que nous pensions que la démocratie ainsi que les valeurs qu'elle porte, étaient durablement acquises et installées, on se rend compte qu'un tel système n'est pas à l'abri d'une fragilisation.

Le CAL Luxembourg et le Centre d'Éducation à la Citoyenneté du CCLJ ont créé un répertoire d'outils destinés aux professeurs de toute la province de Luxembourg pour travailler en classe la thématique du génocide des Tutsi au Rwanda. Livres, BD, films, associations pouvant servir de support et de soutien sont ainsi listés et décrits afin d'assurer une information directe aux enseignants.

Liberté d'expression

Suite à la mort de Samuel Paty, professeur d'histoiregéo en France, décapité pour avoir montré en classe des caricatures de Mahomet, le CAL a réalisé un questionnaire sur la liberté d'expression en milieu scolaire à destination de tous les professeurs et acteurs de terrain.



Cette parole de terrain a été analysée et résumée dans un dossier à destination des médias. Ce travail a invité l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles à se pencher sur le sujet durant l'année 2022. Par ailleurs, ses conclusions ont été présentées lors d'une journée d'étude organisée le 18 mai 2022 par la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO et intitulée « Former à l'esprit critique, mission impossible ? »

La régionale du Luxembourg a développé une animation autour de la liberté d'expression, du blasphème, ... intitulée « Peut-on rire de tout ? »

Droits de l'Homme et démocratie en Europe

Le CAL a poursuivi sa défense de la laïcité et des droits fondamentaux aux niveaux européen et international par diverses activités de plaidoyer, d'information et de développement des réseaux laïques et humanistes.

La défense du droit à l'avortement en Europe a été poursuivie, tant dans le cadre du réseau laïque européen que de manière autonome. Le CAL s'est notamment engagé contre la persécution de militantes pro-choix en Pologne. Il a également développé une argumentation en faveur du droit à l'avortement en Europe et a réfuté les argumentaires erronés présentés par la COMECE (représentation de l'Église catholique auprès de l'UE).

Le CAL s'est également engagé sur les conséquences de l'agression armée perpétrée par la Russie contre l'Ukraine. Il a clairement condamné cette guerre d'agression, et a lancé des appels aux dons au profit des victimes civiles et des réfugiés ukrainiens. Le CAL a livré des produits médicaux, gracieusement fournis par Solidaris, en Ukraine et a transporté des réfugiés en Belgique, en coopération avec DeMens.Nu.







Liberté

Lors d'un séminaire auprès du Parlement européen, la présidente du CAL, Véronique de Keyser, a défendu le droit à l'avortement des femmes ukrainiennes survivantes de viols par des soldats russes. Elle a souligné que ce droit doit être garanti aux réfugiées dans tous les pays de résidence, y compris la Pologne, qui en accueille un nombre important. Le CAL a également appelé les autorités belges à garantir l'accès à l'avortement aux réfugiées ukrainiennes qui en feraient la demande.

Le CAL est aussi membre de Humanists International, qui a présenté son rapport sur la liberté de pensée dans le monde. Ce rapport met en évidence les nombreuses violations de cette liberté fondamentale de par le monde, et les menaces qui pèsent sur les défenseurs de la libre pensée et la laïcité dans de nombreux pays. La laïcité est indispensable pour garantir une liberté de pensée effective en maintenant une égale distance de toutes les religions envers la sphère politique. Le rapport sur l'état de la liberté de pensée dans le monde montre qu'en ces temps de retour de l'obscurantisme et du fondamentalisme religieux, il est plus que jamais indispensable de défendre et promouvoir la laïcité, en Europe et au-delà. Le CAL a participé à l'Assemblée générale de Humanists International qui s'est déroulée à Glasgow en juin 2022. Ce fut l'occasion de renouer les liens avec les humanistes du monde entier et de définir les principes et buts du mouvement. Par sa localisation à Bruxelles et sa capacité de plaidoyer, le CAL coopère activement avec Humanists International pour la réalisation de buts communs.

Pour le CAL, les droits de l'Homme exigent une vigilance permanente. Car, plus de 70 ans après sa proclamation, et malgré les immenses progrès réalisés, les obstacles aux principes de la Déclaration sont encore nombreux. Pire encore, des mouvements politiques et religieux extrémistes les combattent ouvertement. Le CAL a poursuivi son travail de veille et d'information sur les dangers aux libertés venant de gouvernements autoritaires, de mouvements religieux fondamentalistes et contre l'intervention des religions dans le processus politique.

Liberté de circulation et migration

Dans le cadre des matinées scolaires du Festival des Libertés, Bruxelles Laïque a proposé l'animation « Au-delà des murs » afin d'éveiller les élèves des écoles primaires à la problématique migratoire autour de la pièce de théâtre « Frontera », de la Compagnie des Quatre Mains. Cette pièce aborde la thématique migratoire au travers des parcours, du passage frontalier et de l'accueil des réfugiés, permettant de sensibiliser les classes aux notions de « réfugié », de « migrant », tout en apportant une réflexion sur le sens et l'utilité des frontières. Après un rapide échange avec les acteurs, les animateurs ont dressé une topographie des origines de chaque élève pour exemplifier l'aspect historique des flux migratoires. Les échanges ont souligné que nombre de préjugés et de stéréotypes alimentaient encore les représentations des élèves sur les migrants, les demandeurs d'asile et les sanspapiers. Les élèves ont ensuite abordé les mécanismes migratoires et ses conséquences humaines, souvent désastreuses (rejets, discriminations, refoulements, sans-abrisme, etc.). De nombreux élèves ont réalisé la violence de ce que peuvent représenter les frontières, conséquence des politiques migratoires qui reproduisent des situations d'injustice, de victimisation et de désastres humanitaires. En quise de conclusion, les animateurs ont proposé aux élèves une activité « libératrice », en les invitant à traverser eux-mêmes une frontière (de cellophane), à la lumière de leur compréhension de la thématique du jour. Au travers de ce passage symbolique et en décidant de déchirer, d'arracher et de renverser cette frontière, les élèves ont pris le parti de défendre la libre circulation de tous les individus.

Q"

Picardie Laïque s'est également rendue dans les écoles afin de proposer des animations sur la migration en amont du spectacle « Belgium Best country » d'Edgar Szoc sur les hébergeurs de migrants.

Le CAL Luxembourg, à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, a accueilli l'exposition « Dans le même bateau ? » avec comme point de départ la mort tragique, en 2015, du petit Aylan, et les nombreuses tragédies humaines survenues en mer et sur terre. L'exposition explique les routes migratoires, la dureté des politiques d'accueil mais aussi les élans de solidarité citoyens. Une installation artistique et informative qui questionne la citoyenneté et le vivre ensemble. En parallèle à cette exposition-animation, la régionale du Luxembourg a proposé son animation Jenga® "Faisons tomber les murs" qui permet de prendre conscience des enjeux migratoires, de la réalité du parcours des migrants et des conséquences de la fermeture des frontières.

Le SLAC, service de Laïcité Brabant wallon, a animé le premier forum Citoyen « BeWelcom » rassemblant plus de 40 partenaires privés et publics autour de la question de l'accueil des populations migrantes en Belgique. Et a également proposé des animations au centre Fedasil de Jodoigne.

L'enfermement : un choix de société en question

Au-delà du travail de terrain remarquable qu'un certain nombre d'associations laïques et de régionales continuent à réaliser dans les prisons ou à l'extérieur de celles-ci par le biais de l'assistance morale, de l'aide sociale aux justiciables et aux victimes ou encore par des activités de conscientisation, le CAL poursuit son action de sensibilisation et de plaidoyer auprès des citoyens et du monde politique via, entre autres, des prises de position publiques, des conférences, des articles pour diverses revues, des émissions de radio







Liberté

et de télé pour dénoncer les conditions de détention indignes d'un État de droit et tenter d'améliorer la situation carcérale en Belgique.

Dans ce cadre, le mouvement laïque a participé à la neuvième édition des Journées nationales de la prison sur le thème « Tout le monde s'en fout ». Ces journées visent à informer et à stimuler la discussion autour de la situation carcérale en Belgique, du 11 au 20 novembre 2022. Cette année, l'idée était de contribuer à une prise de conscience collective en attirant l'attention sur la nécessité de s'intéresser aux questions carcérales et aux personnes incarcérées afin de faire évoluer les politiques pénales et pénitentiaires. Lors de cette édition, le groupement d'associations à l'initiative de ces journées a organisé des rencontres, conférences, expositions, ciné-débats, etc. Le CAL a réalisé une vidéo d'information et de sensibilisation intitulée : « La prison? Tout le monde s'en fout. Pas nous! » ainsi que plusieurs interviews de personnes liées à la prison. Le CAL s'est également activement impliqué dans la rédaction d'une note qui passe en revue la loi de principes et son application.

Par ailleurs, le CAL et ses associations de terrain continuent leurs plaidoyers auprès des responsables politiques afin de faire évoluer la situation carcérale en Belgique. Après une analyse détaillée des mesures prévues dans l'accord de gouvernement, un travail est en cours afin d'attirer l'attention sur les personnes détenues, leurs proches, le personnel des prisons, l'expansion et la diversification des lieux de détention ainsi que sur les alternatives existantes. La commission « enfermements » qui rassemble des membres des régionales du CAL s'est intéressée aux projets de maisons de détention et de transition et a organisé le 29 juin un « Midi Pil », c'est-à-dire une rencontre entre la société civile et des parlementaires sur cette thématique. Le CAL ainsi que plusieurs associations rassemblées dans la coalition OPCAT continuent également leur plaidoyer pour la mise en place d'un mécanisme national de prévention répondant aux exigences internationales et garantissant un contrôle indépendant, impartial et efficace des lieux de privation de liberté.

En collaboration avec le Master METIS de l'Université de Mons, Picardie Laïque mène des ateliers philo avec un groupe de détenus de la prison de Mons et des étudiants. L'objectif est de créer des lieux d'échanges de points de vue entre étudiants et détenus afin de produire et de croiser des savoirs sur la thématique de l'enfermement et d'expérimenter une forme de recherche participative innovante. Le thème de cette année : « La prison, notre voisine ». Pour établir un meilleur voisinage, il a semblé essentiel de déconstruire les stéréotypes. Les questionnements philosophiques se sont axés sur le temps et le changement d'identité que ce soit en prison ou à l'université.

Picardie Laïque organise également des cafés philos à la prison de Mons, une fois par semaine, chez les femmes et chez les hommes alternativement. Les thèmes ont été l'identité, l'amour, les dilemmes moraux, l'emprise, le temps, les émotions, ... Cette année, il y a également eu des rencontres avec des autrices et la création d'une pièce de théâtre qui reprend notamment les extraits audios des ateliers en prison. Par ailleurs, une gazette intitulée « A travers les murs » a été créée et distribuée aux détenus à raison de 1200 exemplaires. Elle propose notamment des dilemmes philosophiques, des exercices de relaxation, des poésies positives, des informations sur l'assistance morale laïque...

Avec une majorité de détenus d'origine étrangère, le Relais de Mons (Picardie Laïque) a développé des compétences spécifiques en matière d'interculturalité et de droit des étrangers. Les problèmes de ces détenus sont souvent liés au séjour, à la vie carcérale

en elle-même (violences entre détenus, assuétudes, isolement, adaptation, etc.), au maintien des relations avec l'extérieur, aux phénomènes dits de radicalisation et à la réinsertion post carcérale. Avec le soutien de la Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD), Picardie Laïque fait de l'assistance morale, informe des aides et des services existants, relaie les demandes spécifiques auprès de services spécialisés ou prend le relais à la demande de la famille, des agents pénitentiaires, de la direction, de l'établissement, des services internes et externes, etc.

A l'occasion des Journées Nationales de la Prison, Bruxelles Laïque a organisé une rencontre avec Marie-France Deprez du Comite Free Assange Belgium, Jean-Marc Mahy et Ali Aarrass, qui ont vécu l'isolement carcéral mais aussi avec l'auteur de Ni parmi les vivants, ni parmi les morts, Luk Vervaet. La menace d'extradition vers les États-Unis plane plus que jamais sur la tête de Julian Assange. S'il est extradé et condamné, il risque 175 ans de prison dans des conditions carcérales inhumaines dont l'isolement extrême, ce qui équivaut à la torture. Cette rencontre avait pour objectif de contribuer au mouvement pour l'interdiction de l'isolement prolongé dans les prisons. Jean-Marc Mahy et Ali Aarrass ont évoqué leur expérience de l'enfermement en isolement. Des témoignages glaçants ont démontré le caractère inhumain et dégradant de « la prison dans la prison ». Luk Vervaet a évogué les mesures spéciales administratives aux États-Unis qui sont les mesures les plus extrêmes puisqu'elles vont jusqu'à l'isolement vis-à-vis de l'extérieur. Des pratiques inhumaines qui illustrent la logique carcérale dans son extrême. Il est revenu sur l'existence, dans plusieurs pays, d'observatoires de ces types d'isolement, dont le « solitary watch », en Grande-Bretagne.

Depuis plus de quinze ans, le CAL Luxembourg anime







Liberté

des comités de rédaction en prison, cette action s'est poursuivie aux deux prisons de Saint-Hubert et Marche-en-Famenne. Ces comités constitués de détenus s'impliquent dans la conception entière des journaux. Ils sont un porte-voix des opinions et des préoccupations des détenus et contribuent grandement à leur libre expression.

Le Service Laïque d'Action Citoyenne (SLAC) et le Pôle philo, deux services de la régionale du Brabant wallon, sont intervenus à la HE Lucia De Brouckère de Jodoigne afin de sensibiliser l'ensemble des 50 étudiants de dernière année, éducateurs spécialisés et assistants sociaux, aux enjeux de la politique carcérale en Belgique.

Écouter et développer le potentiel des jeunes placés en IPPJ

Au sein des 6 Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse – IPPJ – de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les conseillers laïques travaillent à plein temps pour sensibiliser les jeunes, placés par le juge, aux valeurs laïques et démocratiques d'émancipation et de responsabilisation. Ils offrent aux jeunes, qui le souhaitent, une assistance morale de type individuel, mais aussi, leur organisent des activités pédagogiques et culturelles à l'intérieur et hors des murs : théâtre et improvisation, enregistrement radio avec Samarcande, visite de lieux historiques comme le Bois du Cazier ou encore le fort de Breendonck, participation à l'opération Thermos, etc.

Le Centre d'Action Laïque organise et coordonne des réunions mensuelles entre conseillers laïques. Ces moments sont l'occasion d'échanger expériences et préoccupations communes, voire d'approfondir des questions particulières telles que la délinquance sexuelle, l'éducation et l'importance de se réinventer, l'impact du COVID sur les jeunes et l'organisation des IPPJ, etc. Ces réunions se déroulent au CAL et

dans les régionales du CAL mais également au sein même des IPPJ, ce qui permet de créer des ponts et d'envisager des collaborations. Un travail de plaidoyer se poursuit entre conseillers laïques et les responsables politiques. L'objectif étant de maintenir le dialogue et faire remonter les expériences de terrain concernant plusieurs aspects généraux du travail en IPPJ et plus particulièrement le rôle et le statut des conseillers laïques dans ces institutions.

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant wallon propose des ateliers philo hebdomadaires aux jeunes de l'IPPJ de Braine-le-Château depuis 2015. La discussion philo est un biais privilégié pour élever la conscience citoyenne. Ce public à la marge, réfractaire, souvent méfiant émet de l'intérêt et éprouve du plaisir à ces échanges philosophiques qui lui permet à la fois de retrouver la confiance en soi et en les autres et de questionner la société avec sincérité.

Les cérémonies laïques, un choix

Choisir de célébrer les étapes importantes de sa vie par une cérémonie laïque... Contrairement aux cérémonies religieuses, lors d'une cérémonie laïque, on ne prend pas d'engagements vis-à-vis d'une communauté, mais on demande seulement à être reconnu par la communauté non confessionnelle. La plus grande liberté est donc laissée aux personnes ; il leur est toutefois demandé de reconnaitre les valeurs du mouvement laïque et d'y adhérer sous la forme qu'ils souhaitent. L'organisation des cérémonies laïques fait partie intégrante de l'offre d'assistance morale laïque aux personnes. À la différence des cérémonies religieuses, aucune rétribution, aucun paiement n'est demandé pour la célébration d'une cérémonie laïque.

Cette année, le pôle « Assistance Morale de Laïcité Brabant Wallon » avec les officiants du Brabant wallon



ont réalisé 67 cérémonies.

Laicité Brabant wallon a accueilli 10 jeunes pour leur fête laïque de la jeunesse 2022 au sein de son implantation de Nivelles. Le Service Laïque d'Action Citoyenne (SLAC) a pris en charge tant les journées de préparation du spectacle que l'organisation de l'événement. Il a construit avec les jeunes une représentation qui a été présentée devant plus de 80 parents et amis.

Vivre selon ses choix

De tout temps, le CAL a milité en faveur du droit de chacun à disposer librement de son corps. Qu'il s'agisse de l'avortement, de la contraception, du droit à mourir dans la dignité ou de l'usage des drogues, la position laïque est celle du respect des choix personnels et de la sécurité. Les « débats éthiques », comme on les appelle pudiquement, reviennent périodiquement dans l'actualité, tant il se trouve toujours quelqu'un pour remettre en cause des libertés chèrement conquises ou s'interposer lorsqu'on veut aller plus loin dans l'émancipation et l'autonomisation des personnes.

IVG totalement dépénalisée

Le CAL a continué ses actions de sensibilisation et de plaidoyer afin de faire reconnaitre l'IVG comme étant un droit des femmes, une question de santé publique qu'il fallait dépénaliser complètement et y garantir un accès effectif à toutes les femmes.

À l'occasion de la journée internationale pour le droit à l'avortement, le 28 septembre, le CAL a organisé une action de sensibilisation, en collaboration avec les membres de la plateforme Abortion Right, sur les campus du Solbosch et d'Érasme de l'Université Libre de Bruxelles. Cette action visait à informer les étudiants des conditions d'accès à l'IVG en Belgique et dans le monde, des réalités de terrain et à dénoncer les







Liberté

lacunes en termes de formation du personnel médical. Deux brochures ont été présentées lors de cette action. La première fait suite à un appel à témoignages de femmes qui ont demandé une IVG après le délai légal de 12 semaines, lancé en juin 2021 par la plateforme Abortion Right. Cette récolte de témoignages s'inscrit dans la volonté de continuer le lobbying politique pour améliorer les conditions d'accès à l'IVG en Belgique et la volonté de laisser parler ces femmes encore aujourd'hui invisibilisées par le tabou qui entoure cet acte médical. Et la deuxième est la mise à jour de l'État des lieux de l'avortement en Europe.

Au-delà de la situation en Belgique, le CAL s'intéresse à la question du droit à l'avortement en Europe et continue à alimenter le site Web et la page Facebook de la plateforme avec des articles et informations pertinents. Ces outils sont un plaidoyer utile pour sensibiliser les décideurs politiques et le grand public à la réalité contrastée de ce droit en Europe. L'actualité internationale aux États-Unis et leur décision de ne plus garantir le droit à l'IVG fédéral nous ont également mobilisés, via l'organisation d'une manifestation, le 30 juin, devant l'ambassade américaine à Bruxelles.

Pour sa part, Bruxelles Laïque a projeté le film « Fly so far ». Au Salvador, Teodora Vásquez est accusée d'homicide aggravé pour avoir fait une fausse couche... Et elle n'est pas la seule. En prison, elle devient la porte-parole des « Seventeen », un groupe de femmes ayant subi les mêmes accusations. À travers le parcours compliqué de Teodora, c'est tout un système oppressif envers les femmes qui est dévoilé mais c'est aussi un formidable appel à la résistance et à la lutte collective. Après la projection du documentaire, le public s'est interrogé sur le rôle des médecins qui semblent partagés entre leur rôle de protection de la vie et de la santé des patientes et les lois qui les criminalisent en cas d'une interruption

de grossesse, qu'elle soit volontaire ou non. Il s'est aussi demandé quel rôle pouvaient jouer les gouvernements européens dans une éventuelle levée de l'interdiction totale de l'IVG dans le pays. Plusieurs interventions étaient orientées dans le sens d'une incompréhension de la criminalisation des femmes qui souffrent de fausses couches, attirant l'attention sur les effets d'une politique d'interdiction totale des avortements sur la vie des femmes.

Réforme du droit pénal sexuel

À la suite de l'audition de sa présidente, Véronique De Keyser, à la Chambre des Représentants en 2021, le CAL a poursuivi son étude de la réforme du droit pénal sexuel, laquelle est entrée en vigueur le 1er juin 2022. L'analyse approfondie et critique de cette réforme qui entend moderniser le Code pénal concernant les infractions sexuelles, à la fois les agressions sexuelles (viol, attentat à la pudeur, etc.) et l'exploitation sexuelle (pédopornographie, abus de la prostitution, etc.), a permis au CAL d'informer et de sensibiliser aux modifications apportées par la nouvelle loi. Ainsi, les notions de consentement, de majorité sexuelle ou encore d'inceste ont été explicitées par le biais d'articles. La position du CAL, fondée sur la protection des plus vulnérables, le refus du retour à un « ordre moral » où la sexualité est présentée comme taboue, dangereuse, et la mise en garde contre le recours à toujours davantage de répression, sans véritable réflexion sur la peine, a dès lors pu être largement diffusée.

Consentement et libre examen

La régionale de Bruxelles a proposé d'expliquer, aux jeunes, les notions de consentement et de libre examen notamment autour du libre choix au sein des rapports amoureux, des moments de séduction, des relations intimes et sexuelles. Ces animations ont pour objectifs de les éveiller à la question du choix éclairé et de la liberté de conscience et de les outiller à reconnaître

Q#

les mécanismes que chacun développe pour exercer un choix tout en étant conscient des influences autoritaires, hiérarchiques, manipulatrices, stratégiques, familiales, etc. La notion de consentement a ouvert le débat sur les questions relationnelles dans et hors couple, la construction de genre, le modèle sociétal fondé sur les reliques patriarcales et les discriminations qui en découlent (harcèlement, sexisme, violences conjugales, féminicide, etc.) Les jeunes ont souligné l'importance et la nécessité du choix consenti et du droit à dire « non ». Ces droits sont inhérents à tout individu. À l'issue de l'animation, les élèves semblent avoir pris conscience de la nécessité de préserver la relation à l'autre, de mettre en pratique le libre examen et le respect des choix et orientations de chacun.

Dans le cadre du Festival des Libertés, la thématique du consentement a été débattue autour de la pièce de théâtre « Anna », de la compagnie Kaori. Cette pièce est le premier volet d'un triptyque qui traite de la question du viol et du consentement. Les élèves ont été accueillis avec l'exposition « Where love is illegal » afin d'introduire la thématique des violences de genre et d'orientation sexuelle. Cette exposition présente des personnes issues de la communauté LGBTQIA+ au travers de leurs relations de couple et de leurs combats. Durant cette visite, l'équipe a silencieusement observé le public, réalisant que beaucoup de jeunes avaient ri et réagi de manière plutôt violente (moqueries, insultes, etc.) à la vue des photos et à la lecture des récits. Un des constats flagrants relevés lors de l'animation est la relative sensibilisation des élèves à la thématique du viol, mais du flou et de la méconnaissance de la notion de consentement. Le droit à dire « non », à tout moment, de manière unilatérale ne semble pas encore assimilé par tous, malgré la présence au sein des établissements des cours d'EVRAS. Face à ce constat, les animateurs, par un jeu de questions/réponses, ont apporté des notions théoriques (stéréotypes de genre,







Liberté

société patriarcale, culture du viol, consentement, lois, etc.) sur les témoignages et expériences des élèves. Le processus d'animation proposé a ainsi déclenché chez de nombreux jeunes la conscience d'être eux-mêmes guidés par des stéréotypes genrés et non genrés, vecteurs de possibles violences et discriminations à l'égard des femmes et de la communauté LGBTQIA+. Les élèves ont réalisé le nécessaire changement sociétal qui devrait s'opérer et qu'il appartient à chacun de changer les mentalités, de faire évoluer les lois, d'exercer son libre examen et de respecter le choix de chacun dans ses orientations intimes et sexuelles.

EVRAS

La généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) à l'école est une revendication du Centre d'Action Laïque. Diverses actions ont été menées par le CAL depuis de nombreuses années, notamment au sein de la Plateforme EVRAS, contribuant à l'inscription, en 2012, de l'EVRAS dans les missions de l'école.

En dépit de l'évolution, l'application du décret « Missions » sur le terrain pose encore de nombreux problèmes. En l'absence de définition légale de l'EVRAS et de labellisation des intervenants, toutes les dérives sont possibles. Dix ans après le vote du décret, il reste impossible de savoir qui a pu bénéficier d'animations, quelles thématiques ont été abordées et qui a donné les animations. En outre, le droit pour tous les jeunes de bénéficier de l'EVRAS est loin d'être acquis, en particulier pour celles et ceux qui sont dans les filières techniques, professionnelles ou dans l'enseignement spécialisé ou plus spécifiquement encore en IPPJ. La « généralisation » amorcée ne profite donc pas égalitairement à tous les élèves. Selon la ministre Présidente de la COCOF, à Bruxelles, on estime à seulement 15% le nombre d'élèves qui ont pu bénéficier d'animations EVRAS durant leur scolarité. Ces disparités sont renforcées par la liberté des écoles de définir leur projet EVRAS et de choisir leurs opérateurs.

Le mouvement laïque est resté particulièrement actif sur ce dossier tout au long de l'année, notamment dans un rôle de plaidoyer et de partenariat constructif.

Le CAL a continué à assurer le secrétariat et la gestion de la Plateforme EVRAS qui a permis d'avancer sur ce dossier. Le CAL et la Plateforme ont sensibilisé les responsables politiques à l'adoption d'une nouvelle version du protocole d'accord intergouvernemental et à la nécessité de généraliser l'EVRAS en milieu scolaire et ont travaillé à une position commune du secteur sur le concept de labellisation des intervenants. Ce travail et ce dialogue constant ont porté leurs fruits puisqu'ils ont permis d'accompagner et de guider les responsables politiques à un accord de coopération qui est en voie de finalisation.

Parallèlement, le CAL a activement participé aux Stratégies Concertées EVRAS (besoin des jeunes, guides et systèmes, comité de pilotage) qui ont abouti à la publication du Guide des contenus en septembre 2022. Par ailleurs, interpellations et questions, articles divers et interventions dans la presse ont rythmé cette année. Toutes ces activités permettent de renforcer la position du CAL en tant qu'interlocuteur légitime dans le dossier EVRAS.

Laïcité Brabant wallon a proposé, dans le cadre de la semaine « Women Wavre des droits des femmes », la pièce « Non grata » par le Théâtre des Rues. Deux représentations scolaires et une "tout public" ont permis de débattre de la grossesse précoce, de la pression sociale, de la contraception, de l'IVG...

Assuétudes

Le Groupe de travail « Drogues » du Centre d'Action Laïque a pour objectif d'agir sur les mentalités en

2

préconisant la régulation du marché des drogues par l'État ainsi que la décriminalisation de leur détention pour consommation personnelle, en intégrant leur usage au contexte général des assuétudes et en privilégiant l'approche sanitaire et préventive à l'approche judiciaire. L'insécurité juridique règne et l'arsenal législatif en vigueur, essentiellement criminalisant et discriminant, est incompatible avec les valeurs laïgues de responsabilité, d'autonomie et de liberté individuelle. Afin d'élaborer une position novatrice en adéquation avec celles-ci, le CAL a mandaté dès 1999 son Groupe de travail « Drogues » pour rédiger une proposition de modification législative de la loi du 24 février 1921 visant à réglementer le commerce de toutes les drogues. Sur base de nouvelles orientations, intégrant des aspects relatifs à la prévention et à la réduction des risques, une version largement amendée de cette proposition a été finalisée en 2015 et largement diffusée sous forme d'une brochure intitulée Droques : pour une stratégie vraiment efficace. Les propositions du CAL, réactualisée en 2020.

Par la diffusion de ses propositions en la matière, le CAL souhaite contribuer à la mise en œuvre d'un débat serein au sein de la société civile avec le concours des spécialistes et des responsables politiques afin d'aboutir à une législation progressiste, bénéfique pour la santé publique et la sécurité.

Le Centre d'Action Laïque a poursuivi tout au long de l'année ses efforts de sensibilisation auprès du public sur l'intérêt, pour la santé publique, de changer la politique des drogues en Belgique. Au cours des Solidarités du 26 au 28 août à Namur, il a proposé une animation ludique sur les questions de prévention et de réduction des risques réalisée avec le service *Drug's care* du CAL Luxembourg et est allé à la rencontre des festivaliers pour discuter de ses propositions de modification de la loi. Dans la même optique, une







Liberté

animation a été réalisée autour de ces questions, lors des Journées d'accueil des Étudiants de l'ULB, le 12 septembre. Au Forum « Addiction et Société », les 28 et 29 septembre à Flagey, le CAL a également informé et présenté le jeu « Toxocity », jeu interactif qui invite à réfléchir à la question des drogues et des addictions, développé par des usagers de drogues encadré par le service *Drugs'Care* du CAL Luxembourg.

Avec ses partenaires au sein de la plateforme de Réduction des Risques, le CAL a, cette année encore, soutenu et relayé la campagne internationale « Support. Don't punish! » visant à sensibiliser l'opinion publique sur les dommages causés par les politiques répressives vis-à-vis des drogues et de leurs usagers. Son point culminant consiste en une Journée mondiale d'actions. Le CAL a activement participé à l'élaboration de l'édition 2022 de l'événement en Belgique, sous la coordination de Modus Vivendi. Un rassemblement à l'Abbaye de Forest, a eu lieu le 25 juin, pour réclamer la révision de la loi « Drogues » de 1921 avec un focus sur le dispositif de Drug Checking (analyse de produits psychoactifs) dont la mise en place reste précaire. Des DJ sets ainsi que des ateliers participatifs ou ludiques ont été proposés au public dont une initiation à « Toxocity » par le service Drugs'Care du CAL Luxembourg.

Par ailleurs, le service *Drugs'Care Infos-Services* de la régionale du Luxembourg, service d'aide et de soins en assuétude, poursuit ses activités de réduction des risques à la consommation de drogues par le biais des différents projets mis en place: le service de réduction des risques en festival « Fêt'ta vie », les opérations d'information par les pairs « Boule de Neige » sur l'alcool, le cannabis ou encore l'héroïne, le maintien du label de qualité « Quality Nights » dans les lieux festifs de la Province de Luxembourg.

Fin de vie

Le droit à disposer librement de son corps et à mourir dans la dignité continue à être remis en cause par des groupes, souvent religieux, qui réclament un « droit absolu à la vie ». Au-delà des enceintes politiques, depuis plusieurs années et aussi dans une logique d'intimidation, ces groupes instrumentalisent des situations personnelles pour tenter de discréditer notre législation sur l'euthanasie. C'est ainsi que la Cour européenne des droits de l'Homme a été amenée à se prononcer en 2022 sur une requête relative à une euthanasie pratiquée en Belgique. Dans un arrêt fort argumenté, la Cour a confirmé que l'euthanasie n'est pas contraire au droit à la vie tel que garanti par la convention européenne des droits de l'Homme. Il s'agit là d'une victoire déterminante pour tous ceux qui militent pour le droit de mourir dans la dignité : le principe de l'euthanasie est « validé » par la plus haute juridiction européenne protégeant les droits humains. Cependant, d'autres problèmes relatifs à l'application de la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie et à son application méritent aussi notre attention et appellent des réponses. À titre d'exemples, on peut relever :

- L'indépendance de la Commission d'évaluation de l'euthanasie
- La formation des médecins et en général du personnel médical et paramédical
- Le risque de voir, avec le départ à la retraite des médecins « pionniers », un manque de candidats médecins assumer une relève
- L'absence de solution pour les patients atteints de troubles cognitifs qui perdent leur capacité de formuler une demande actuelle d'euthanasie

Autant de sujets qui nous obligent et, parmi les actions qui pourraient être menées par le CAL, s'impose la modification du champ d'application de la déclaration anticipée d'euthanasie afin de répondre à la demande

2

de toute personne qui, présentant des troubles cognitifs, une démence évolutive quelle que soit sa cause, serait assurée que la déclaration anticipée lui assurerait que sa volonté soit respectée.

En octobre, le pôle « Assistance Morale de Laïcité Brabant wallon » a participé au salon « 60+ » à Hélécine pour présenter au public les déclarations anticipées de fin de vie et la législation concernant l'euthanasie.

La régionale de Namur a organisé un cycle de trois conférences sur la fin de vie intitulées : « Les fins de vie : libertés de choisir ? » ; « Quelles visions pour les maisons de repos et de soins ? » ; « Le sens de la vie au crépuscule : quelle place dans notre société ? »

Durant ces différentes conférences, ont été abordés les projets d'accompagnement, les adaptations possibles ou nécessaires, mais également les questions éthiques et la guestion du sens de la vie, ...

La régionale du Luxembourg a elle aussi organisé un cycle de conférences. La première a abordé les soins palliatifs et l'euthanasie avec des échanges aux niveaux philosophique et éthique. La deuxième conférence s'est, quant à elle, centrée sur les droits du patient et les déclarations anticipées en matière de soins de santé et d'euthanasie. La dernière a fait le point sur la question des sépultures et des obsèques.

Le CAL Luxembourg a également organisé la projection du documentaire d'Agnès Lejeune et Gaëlle Hardy : « Les mots de la fin ». Elles ont suivi le Docteur Damas, responsable des consultations « fin de vie » au CHU de Liège, jusque dans l'intimité de ses rencontres avec ses patients, offrant un témoignage fort et poignant, plein d'humanité, sur ce que représente le droit à l'euthanasie en Belgique. La projection a été suivie d'une rencontre avec le Docteur Damas et les deux réalisatrices.





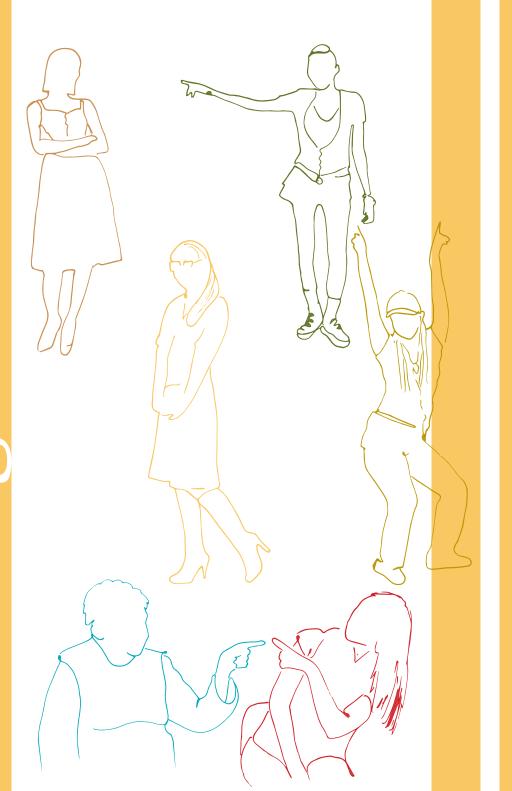
3

Les laïques soutiennent que certains principes universels doivent être défendus, proclamés et promus au-delà des cultures et des croyances. Les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité sont interdépendants.

Ces principes ne permettent aucune complaisance : l'émancipation humaine ne peut être refusée à quelque catégorie d'individus que ce soit.

Le mouvement laïque tend vers une société sans discrimination, qu'elle vise le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, le statut social, le handicap...

Egalité



Égalité

Lutter contre les discriminations, vivre ensemble

Promouvoir l'égalité passe aussi par la reconnaissance de la diversité des identités et la prise de conscience que chacun d'entre nous est formé d'un patchwork de racines, de choix et de nouvelles connaissances, en constante évolution. Les inégalités ne cessent de se creuser, qu'elles soient d'origines économique, sociale, politique, culturelle ou intellectuelle. Elles génèrent toujours plus de discriminations et d'exclusions et accentuent l'émiettement de la société. Au nom de son projet de société et de son attachement, tant au principe d'égalité qu'au vivre ensemble, le mouvement laïque s'applique à comprendre les mécanismes qui engendrent les inégalités et, surtout, à agir pour les réduire par l'action sociale, pédagogique, politique ou culturelle.

Le CAL a publié un nouveau dossier pédagogique consacré à l'histoire de l'immigration marocaine en Belgique. Les discriminations envers les personnes d'origine étrangère sont toujours d'actualité comme le prouvent les chiffres en matière d'accès au logement ou au marché du travail. En ce qui concerne la diaspora marocaine en Belgique, la 3e génération doit encore et toujours prouver qu'elle veut s'intégrer. Ce dossier pédagogique a pour objectifs de faire connaître cette histoire et de briser les préjugés sur les phénomènes migratoires, et en particulier sur la migration marocaine. Ce dossier s'inscrit dans un travail de fond, plus large, que le Centre d'Action Laïque mène qu'il s'agisse du travail de mémoire lié à la Seconde Guerre mondiale. d'une veille de l'extrême droite politique européenne ou de la lutte contre le racisme.

Apprendre à vivre ensemble avec toutes nos différences est l'un des défis du mouvement laïque. Bruxelles Laïque, la régionale de Namur ainsi que Laïcité Brabant wallon mettent en place des ateliers d'alphabétisation et de français pour des adultes d'origine ou de nationalité étrangère, désireux d'apprendre la langue du pays d'accueil, véritable outil d'émancipation et d'intégration. Les participants issus de milieux précaires ou qui vivent des situations difficiles sont désireux d'apprendre l'une des langues du pays d'accueil, souhaitent découvrir ce nouvel environnement social et culturel et ont envie de faire partie de la société d'accueil. Ce travail repose sur une méthodologie particulière qui consiste à favoriser l'apprentissage en créant des espaces de débats, de confrontations de points de vue et de valeurs. Outre l'apprentissage de la langue, les ateliers privilégient les activités de sensibilisation, de formation à la citoyenneté, à la prise de conscience des enjeux sociaux et politiques. Ils tentent aussi d'apporter des réponses aux besoins sociaux des apprenants.

Ces régionales proposent également des ateliers de formation en informatique afin de réduire la fracture numérique et d'aider notamment les demandeurs d'emploi dans leurs recherches. Laïcité Brabant wallon a, avec d'autres associations, interpellé au niveau provincial pour mettre en avant cette importante problématique allant jusqu'à la suppression des droits des plus vulnérables faute de connaissance des outils numériques et de manque de moyens.



Collectif Yallah

Le Collectif Laïcité Yallah, créé à l'initiative du CAL, le 12 novembre 2019, est constitué de croyants et de non-croyants ayant un héritage musulman. Il est mixte, transgénérationnel et accueille des personnes arabophones, berbérophones, persophones, turcophones et d'Afrique subsaharienne. Préoccupés par la montée du fondamentalisme musulman, du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme, ses membres militent en faveur de la laïcité, de l'émancipation des femmes et combattent le communautarisme ethnique et religieux.

Le Collectif réunit des personnes ayant des expériences de vie et des parcours professionnels très différents. Il mène des actions notamment dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, des médias, des droits des femmes et de l'accueil des réfugiés et de leur accompagnement. Le 5 mars 2020, le Collectif Laïcité Yallah a lancé son « Manifeste pour une citoyenneté de la diversité ». En 2022, il a continué à sensibiliser à la diversité par des conférences, des rencontres et des prises de position dans les médias...

À l'occasion du 10 décembre, journée internationale des droits humains, le Collectif Yallah a initié la première édition du Festival des droits humains au féminin, du 9 au 17 décembre, organisée sous l'égide de Lydia Mutyebele Ngoi, échevine à la ville de Bruxelles.







Égalité

La parade des Fieris Féeries

Le dimanche 2 octobre 2022 à Seraing, les 600 citoyens et citoyennes formant un cortège haut en couleur, accompagnés d'une bonne centaine d'artistes professionnels, ont paradé ensemble pour exprimer leur fierté de faire partie des richesses humaines de Seraing. Au cours des six mois précédant l'événement, 150 ateliers ont préparé la désormais traditionnelle parade citoyenne, coorganisée par le Centre d'Action Laïgue de la Province de Liège et le Centre culturel de Seraing. Les deux années de report de cette manifestation culturelle, en raison de la pandémie de COVID-19, n'ont aucunement entamé l'adhésion populaire à cette expression culturelle urbaine articulée autour des quatre Fieris, ces personnages imaginaires emblématiques des richesses de Seraing : la nature, la Meuse, le cristal et le génie industriel. D'une chorégraphie de parapluies accompagnant le légendaire Rémy Brica présent dans les rues sous les yeux incrédules des 6.000 spectateurs du jour, une meute de petits loups s'aventurant hors des bois de la ville, en passant par l'équipage d'une croisière s'amusant fort bien à Seraing, les tableaux racontant la cité ont donné à tous la force de croire et surtout de prendre une part active au récit et à la construction d'un vivre ensemble solidaire sur le territoire.

Échanges de savoirs, « Mangrove »

Depuis 23 ans, la régionale de Namur assure le fonctionnement de son Réseau d'échanges de savoirs « Mangrove » et poursuit sa volonté de mieux faire connaitre ce réseau, d'amplifier les échanges de savoirs et de développer les rencontres et le partage d'expériences réciproques notamment pour les personnes précarisées ou d'origine étrangère. La méthode propre au réseau d'échanges de savoirs place chaque type de savoir à égalité, sans les hiérarchiser et permet à chacun de se trouver détenteur d'une capacité à offrir. Elle est aussi une alternative au

modèle scolaire classique de transmission de savoirs, change le rapport vertical à sens unique « détenteur du savoir-apprenant » et balaie la marchandisation du savoir. Outre les échanges plus traditionnels autour des langues, de la santé et du bien-être, de la culture, de l'informatique... La régionale continue à sensibiliser à une dynamique locale et solidaire et prône les échanges interculturels et intergénérationnels. La crise sanitaire a cependant eu un impact important sur le réseau qui met l'humain et la rencontre au centre de son fonctionnement.

Discriminations, préjugés, harcèlement ...

Bruxelles Laïque a développé des animations de sensibilisation autour des notions de préjugés, de stéréotypes et de discriminations, destinées aux élèves de primaire et secondaire. Par la discussion, la mise en situation, des représentations théâtrales et des capsules vidéo, ces animations éveillent les jeunes à ces notions. À titre d'exemple, le spectacle Mohaxime de la Compagnie "Trou de ver" asbl a abordé les thématiques de la construction identitaire chez l'adolescent, le délit de faciès dont certains adolescents sont trop souvent victimes, le choix à l'adolescence entre l'être et le paraitre, etc. En affinant certains concepts et en déconstruisant les mécanismes discriminatoires, de nombreux jeunes ont réalisé qu'ils étaient eux-mêmes à la fois victimes et porteurs de comportements discriminatoires et qu'ils reproduisaient inconsciemment les failles du système qu'ils dénonçaient. D'autres spectacles ont mis en situation la problématique du harcèlement. L'expérimentation collective a invité à décortiquer les mécaniques du harcèlement et le rôle de ses protagonistes (Bourreau - Victime -Spectacteurs). Chaque rôle du mécanisme a été analysé par les groupes d'élèves pour créer ensemble des « trucs et astuces » afin de sortir de ces schémas dramatiques.

Différentes expériences ont aussi permis de mettre les



élèves en situation de discriminations pour souligner les conséquences émotionnelles sur chacun et l'impact indéniable que de tels comportements peuvent avoir sur les élèves, sur le groupe et dans la classe. Cette animation a invité les élèves à réfléchir aux notions de violence, de harcèlement, d'exclusion et de rejet, libérant le témoignage de certains élèves de la classe et la mise en place de pistes de solutions pour enrayer le phénomène.

« Bons pour l'asile »

Le Centre d'Action Laïque de Charleroi défend une approche humaniste de la folie, des démences, des troubles psychiatriques, des souffrances psychiques et milite pour la reconnaissance du droit à la singularité. Pour que la différence soit perçue comme étant une richesse plutôt que comme une maladie à soigner. La pandémie de COVID-19 et ses répercussions sur notre équilibre psychique obligent à y réfléchir avec encore plus d'acuité et d'urgence. Pour illustrer son propos, le CAL Charleroi a choisi l'exposition « Bons pour l'asile » de Jean-Philippe Charbonnier, parce qu'elle permet de mettre à l'agenda la problématique des troubles mentaux. Les photographies de Jean-Philippe Charbonnier aiguisent notre envie de construire un monde plus juste. Il témoigne, par sa curiosité sans relâche, d'une volonté de documenter les conditions sociales un peu partout sur la planète. Le second volet de l'exposition « De l'art des fous à l'art psychopathologique » du Musée d'Art et d'Histoire de l'Hôpital Sainte-Anne, a voulu mettre en valeur le travail de celles et ceux qui, pendant leur séjour en institut psychiatrique, ont partagé leur univers à travers l'art.







Égalité

Égalité de genre

La Cellule Étude et Stratégie du CAL a donné plusieurs conférences dans le but de sensibiliser un plus large public à l'égalité de genre. Ces conférences ont eu pour thématiques, l'histoire des luttes féministes en Belgique, la nécessité des quotas en matière politique ou électorale ou encore les implications sociétales des injures à caractère sexiste, sur base de l'ouvrage *Toutes des salopes* de Sylvie Lausberg, directrice de la Cellule.

Depuis plus de dix ans, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège développe, en parallèle des expositions qu'il conçoit et présente au public, des animations dans les écoles, les associations, les prisons, les centres et foyers culturels, etc. Parmi les thématiques, on y retrouve les questions de genre. Qu'est-ce que le genre ? Quelle est la part de nature et de culture dans la construction des genres masculin, féminin ? Comment les stéréotypes basés sur des idées prétendument naturelles entrainent-ils préjugés, discriminations, sexisme, rejet, voire parfois haine de l'autre? Quelles en sont les conséquences individuelles et sociales ? Cette démarche d'ouverture et de partage des savoirs est la garante d'une richesse des points de vue et un élément essentiel d'une citoyenneté éclairée, tournée vers le respect, la solidarité, la nuance et le vivre ensemble.

Pour sa part, Laïcité Brabant wallon et son service, le SLAC, ont proposé des ateliers citoyens, des conférences, des projections et expositions dans le cadre du Festiv'elles, le festival sur les droits des femmes, à Nivelles.

Quant à la régionale de Namur, elle a notamment organisé une manifestation à vélo pour les droits des femmes, un atelier d'échange et de réflexion sur la prise de parole en public sous la loupe du genre, plusieurs animations sur les femmes oubliées de l'histoire, ...

Le Festival des Égalités

Du 17 au 20 novembre 2022, le Centre d'Action Laïque de la province de Namur a organisé la première édition du Festival des Égalités : quatre jours pour célébrer l'égalité femme-homme et déconstruire les stéréotypes de genre. Débats, spectacles, concerts, ateliers de danse, projections cinématographiques, animations pour enfants, expositions ont fait la part belle aux femmes artistes, intellectuelles et militantes. Le débat a eu lieu sur l'égalité de salaire, l'égalité quant à disposer de son corps, l'égalité de représentation dans les conseils d'entreprise, l'égalité dans La Pléiade, l'égalité dans les musées et galeries, l'égalité à la télévision, l'égalité derrière les caméras, l'égalité académique, ... Le festival a conquis jeunes et moins jeunes.

Défense des droits LGBTQIA+

Agréée par la Région wallonne, la Maison Arc-en-ciel (MAC), mise sur pied par le CAL Luxembourg, continue à travailler à la mise en place d'un accueil des candidats réfugiés homosexuels, bisexuels et transidentitaires (LGBT) dans toutes les Maisons Arc-en-Ciel de Wallonie. Cette année, la MAC du Luxembourg a été contactée par la chaine de télévision belge *Tipik* pour prendre d'assaut un monument local important, le Château de Bouillon, pour l'habiller de drapeaux arc-en-ciel. En outre, la chanteuse Julie Zenatti est venue rencontrer l'équipe de la MAC et découvrir son travail au quotidien.



Dans le cadre du festival « Tous les genres sont dans la culture », Picardie Laïque a organisé la projection du documentaire « Disclosure », en français « Identités trans. Au-delà de l'image », le 10 novembre 2022, à la Maison de la Laïcité de Tournai. Ce documentaire retrace l'évolution cinématographique des représentations sociales des personnes trans identitaires sur un siècle à travers des témoignages d'acteurs transgenres de premier plan. Le film traite aussi de sujets tels que la transphobie à l'intérieur de la communauté LGBT et défend l'idée qu'il est néfaste de faire endosser à des acteurs des rôles de personnes trans. Après la projection, des points de vue ont été échangés sur les représentations sociétales actuelles des personnes transgenres et la façon de les accompagner pour les rendre visibles.

Le 8 décembre 2022, dans le cadre de la semaine pour l'égalité des chances, Laïcité Brabant wallon a proposé une représentation du spectacle « Les variations silencieuses » sur l'intersexuation et l'autodétermination. Le bord de scène assuré par des intervenants des MAC BW, Namur, Mons et d'Intersex Belgium a permis de dénoncer les mutilations et les traitements, souvent inutiles et irréversibles, pratiqués encore trop souvent sur de jeunes enfants.







Égalité

Rencontre avec Angela Davis

Dans la perspective de repenser les leviers d'action pour un changement de société, Bruxelles Laïque, avec d'autres partenaires, a invité Angela Davis, ex-membre du parti communiste et militante des Black Panthers, professeure d'université, féministe abolitionniste, défenderesse infatigable des droits humains et qui demeure une immense source d'inspiration dans le monde entier. L'objectif de la régionale de Bruxelles était de constituer un groupe de jeunes adultes, militants et engagés autour de la convergence des luttes. Le processus avait pour intention de construire un échange et une interpellation autour des luttes intersectorielles (racisme, sexisme, classisme, transphobie, féminicides, etc.) avec Angela Davis.

Le groupe était composé de jeunes issus d'horizons divers, de réalités socioculturelles différentes et tous engagés dans la lutte contre toutes les formes de discriminations susceptibles de porter atteinte aux libertés fondamentales et à la dignité humaine.

Le groupe - qui s'est nommé YGB pour Young Gifted from Belgium a, sur base de différents supports, travaillé, affiné et orienté le travail autour des concepts de racisme, de classisme, de violence de genre, etc. pour permettre de rencontrer les autres groupes engagés dans le processus d'interpellation et encadrés par les autres partenaires de l'événement. La soirée a été rythmée par de grands thèmes comme le racisme structurel et la colonisation, la justice migratoire, l'engagement des jeunes et la question de l'abolitionnisme carcéral. Angela Davis est régulièrement revenue sur la question des droits des femmes et du féminisme. Quant aux leviers pour mener la lutte pour plus d'égalité, elle a rappelé l'importance des utopies qui réinventent le monde en appelant à libérer les imaginaires et à l'importance des jeunes générations à l'avant-garde des luttes radicales.

Lutte contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre est la journée internationale pour l'éradication de la violence à l'égard des femmes. Dans ce cadre, le CAL a publié un communiqué de presse mettant l'accent sur les violences économiques et financières et revendiquant la suppression du statut de cohabitant. Le CAL a également soutenu le projet « Poésie masculine », qui est une installation artistique qui vise à conscientiser les hommes et les femmes au harcèlement dans l'espace public.

Dans le cadre du Festival des Libertés, Bruxelles Laïque a projeté le documentaire « Femicidio » suivi d'une discussion en présence de Diane Bernard, avocate et membre de FemetLaw. Ce documentaire explore la question de la culture machiste et violente envers les femmes. Diane Bernard a présenté ses analyses sur les effets des sanctions actuelles des violences basées sur le genre, notamment en cas de meurtre d'une femme sous les coups ou la violence de son compagnon. Il s'en dégage qu'il serait plus pertinent d'utiliser les outils dont le système judiciaire dispose actuellement à bon escient plutôt que de renforcer les peines de prison pour les agresseurs. Le débat a mis l'accent sur l'importance de la prévention car les sanctions, qu'elles soient pénales ou autres, surviennent souvent quand l'irréparable a été commis. Il est donc indispensable de mettre en place des outils de prévention à tous les niveaux, notamment chez les jeunes.

La régionale de Namur a proposé un atelier créatif et réflexif traitant des violences entre partenaires et du consentement ainsi qu'un atelier abordant le traitement médiatique des féminicides.

~

À la suite de la journée mondiale des droits des femmes, le CAL Luxembourg a organisé une rencontre « Femmes un jour, en lutte toujours » à destination de toutes personnes souhaitant s'investir dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes. Cette première rencontre a donné lieu à un groupe de travail et de réflexion de femmes militantes, qui se réunit deux vendredis par mois depuis mars 2022. Le groupe a notamment participé à la campagne « Ruban blanc » pour laquelle les femmes ont inscrit leurs revendications sur un t-shirt ou sur une pancarte et ont marché ensemble contre toutes les formes de violences à l'égard des femmes, le 27 novembre, à Bruxelles.

À Nivelles, du 22 novembre au 2 décembre, a eu lieu une série d'événements comme la projection du film « Holy Spider » suivie d'un bord de scène, la conférence « Quel traitement médiatique pour les violences faites aux femmes ? » et l'exposition « Que portais-tu ce jour-là ». Événements que la régionale du Brabant wallon a utilisés pour construire des ateliers citoyens destinés aux écoles nivelloises...





4 oe

La solidarité est au cœur de notre action sociétale, elle s'exerce envers tous les publics et surtout envers les laissés pour compte, les fragilisés, les précarisés, les sans-papiers, les sans-domicile ... La solidarité, nous sommes nombreux à l'ériger en priorité.

Toutefois, la spécificité des actions laïques est l'accompagnement « avec » et non « pour » ou « à la place de ». Toute action sous-tend un travail d'émancipation, d'autonomisation et de désaliénation des individus. Le Centre d'Action Laïque, dans son ensemble, travaille à créer des conditions de vie respectueuses de la dignité humaine.



Solidarité

Accompagner les personnes fragilisées

Le mouvement laïque effectue un important travail de proximité avec la population. Ses actions sociales visent essentiellement à dépasser les obstacles rencontrés et à encourager chaque personne à exploiter ses propres solutions dans une démarche autonome et responsable.

Le CAL a noué une collaboration avec l'ASBL Bruzelle, définissant dans son hall d'accueil un endroit de récolte de serviettes hygiéniques à destination des femmes précarisées. Laïcité Brabant wallon dispose également de points de collecte Bruz'elles sur les implantations de Wavre et de Nivelles. Lors d'ateliers citoyens, plusieurs centaines de trousses ont été confectionnées afin d'y mettre les serviettes.

La régionale de Bruxelles, grâce à ses actions sociales, continue à œuvrer concrètement pour agir sur la cohésion sociale et la solidarité dans notre société. Son projet d'accompagnement individuel sur mesure, proposé au sein du secteur social, à travers l'accueil de la demande, l'accompagnement social, la médiation de dette, l'accompagnement socioprofessionnel, l'espace de recherche informatique, tente d'offrir les conditions pour accéder aux ressources, aux outils et à un environnement de vie favorable. Sa collaboration avec l'épicerie sociale « Les Capucines » a offert l'accès à des produits de qualité aux ménages en précarité financière. Cette année a été marquée par les conséquences de la crise sanitaire et énergétique. Deux éléments saillants ont émergé : d'une part, l'aggravation de la situation socio-économique des personnes, la société en crise offre de moins en moins de ressources aux plus démunis. Et, d'autre part, la volonté de faire évoluer leur situation se heurte aux réalités actuelles (hausse des prix, marché de l'emploi bouché, etc.). Bruxelles Laïque a participé à deux initiatives de sensibilisation et de prévention auprès des publics : la campagne d'information « Trop de dettes » initiée par le CAMD et la « Semaine de la prévention au surendettement ». D'autre part, Bruxelles Laïque a pu observer l'augmentation de la dépendance des personnes envers ses services suite à la diminution drastique de l'offre de guichets dans les administrations et l'importante numérisation des démarches administratives.

Le Relais d'Arlon est devenu, pour la population d'Arlon la plus isolée ou précarisée, un lieu incontournable. La régionale du Luxembourg effectue un travail de proximité, permettant à tous, sur rendez-vous ou en passant dans ses locaux, d'être aidés ou accompagnés au quotidien ou dans les moments difficiles. L'accueil du Relais est qualifié de « bas-seuil », car toute personne, quel que soit son état, est accueillie et a droit aux services fournis. Cela va de l'assistance morale classique à la recherche de logement ou de travail en passant par la rédaction de documents administratifs, d'informations et de conseils en réduction des risques à la consommation de drogues ou simplement d'une douche. Cette année, la régionale a mené des « actions alimentaires » au sein de l'accueil bas seuil. L'objectif était de sensibiliser au gaspillage alimentaire, au circuit court ou encore de réaliser un potager par les usagers. Par ailleurs, la régionale du Luxembourg s'est impliquée dans le projet SAT (Salut à Toît), initié par le CPAS de Virton. Le but est d'aller à la rencontre des personnes précarisées afin d'établir un contact de confiance, de les informer et de les accompagner vers les services les plus appropriés.

Le droit de vivre

Du 11 juin au 4 septembre 2022, La Cité Miroir a accueilli l'exposition « Le Droit de vivre ». Celleci était accompagnée d'animations pour les plus jeunes, proposées par la régionale de Liège. Inspirée de la bande dessinée d'Harald Franssen, *Un cœur*

5e

en commun, la belge histoire de la sécurité sociale, l'exposition retrace l'histoire de la sécurité sociale en Belgique et invite à en découvrir les enjeux actuels. La Sécu a fait la démonstration, en particulier au cours des derniers mois écoulés, de son rôle protecteur face à des situations de précarité ou d'accidents de la vie qui peuvent tous nous concerner. Elle est un facteur de cohésion sociale qui permet ou contribue à la dignité des conditions d'existence pour chacun. Parce que mener une vie digne constitue un préalable indispensable à l'exercice des droits fondamentaux, la Sécu est aussi par son principe essentiel de solidarité un gage d'émancipation et de cohésion sociale que nous devons défendre et faire évoluer.

En lutte. Histoires d'émancipation

Parce que la liberté, l'égalité, la solidarité constituent une aspiration légitime pour chaque individu, faire le pari de l'émancipation suppose que chacun et chacune disposent des conditions d'existence dignes.

Les laïques affirment leur volonté de construire un monde dans lequel chaque individu disposera de droits nécessaires afin de mener une vie autonome et conforme à ses aspirations personnelles.

À l'initiative du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, le parcours-exposition « En lutte. Histoires d'émancipation », plonge le visiteur au cœur des combats pour l'égalité. Il retrace la mémoire des luttes ouvrières et le contexte sociopolitique dans lequel elles se sont développées. Il rappelle que la solidarité sociale dont nous bénéficions aujourd'hui est un héritage précieux pour lequel se sont battues des générations d'hommes et de femmes. Si les conditions d'existence se sont améliorées depuis le 19e siècle, l'appauvrissement et l'exclusion restent, aujourd'hui encore, réels pour de nombreuses personnes.

Cette réalité révèle les failles de l'organisation économique et sociale de notre société au sein de laquelle







Solidarité

l'humain se voit trop souvent relégué au second plan des priorités. Conçu sous la forme d'un voyage dans le temps et guidé par l'image, le son, la lumière, le parcours-exposition montre que les actions collectives peuvent déboucher sur des victoires sociales. En mettant en lumière ce passé de mouvements populaires, « En lutte. Histoires d'émancipation » suscite une réflexion sur l'engagement citoyen et notre capacité à changer les choses.

En appui, la régionale de Liège a réalisé deux séries de podcasts. L'une est intitulée « En Lutte! » et l'autre « Petites histoires de grande valeur ». Bien que relativement différentes, ces deux séries sont centrées sur la défense ou la mise en œuvre de la solidarité. La série « En Lutte! » donne la parole à des personnes qui se sont mises en action contre divers systèmes d'oppression. La seconde série « Petites histoires de grande valeur », offre à l'auditeur des moments de proximité avec des citoyens ou des citoyennes qui sont traversés par la solidarité au quotidien. Leurs histoires donnent matière à réfléchir sur la qualité de l'accueil réservé à l'autre chez nous ou encore à la position dans laquelle se trouve la personne qui a besoin de cette solidarité pour (sur)vivre.

Une assistance morale, des ateliers d'expression

La spécificité des régionales laïques est la mise sur pied de services d'écoute active, d'accueil et de soutien. L'approche méthodologique est principalement liée à l'assistance morale par une réelle écoute et une démarche empathique. C'est évoqué tout au long de ce rapport. Toutefois, certaines régionales ont particulièrement développé ce pôle d'assistance morale dans les hôpitaux, les maisons de repos et de soins avec l'association constitutive de service laïque aux personnes (SLP), mais également dans les divers lieux de détention, de réclusion et de privation des libertés.

Certaines personnes souffrent de solitude, ont l'impression de tourner en rond, de ne pas avoir d'activités valorisantes ou enrichissantes. D'autres font face à des difficultés temporaires ou de longue durée dans leur vie personnelle, que cela soit sur le plan familial, médical, professionnel, social ou encore moral. Laïcité Brabant wallon propose à ces personnes de partager un moment hors de leur quotidien, permettant de recréer du lien social, autour d'une activité créative, artistique, ludique, philosophique ou culturelle : les ateliers « Entre nous ». Le besoin de rencontres, de se sentir appartenir à un groupe, d'être reconnu et valorisé en tant que personne, est plus grand que jamais. Les demandes d'inscription dans chacun des ateliers se sont multipliées. En 2022, les ateliers « Entre nous » ont été organisés de manière hebdomadaire dans 8 communes du Brabant wallon.

Picardie Laïque a, elle aussi, mis sur pied des ateliers d'expression pour les sans-abri et sans-papiers qui fréquentent l'abri de jour « L'Étape ». Ils s'axent autour d'une réflexion sur la société au sein de laquelle vit l'usager, mais aussi sur sa place au sein de cette dernière, pour tendre vers un renouement avec « un lien social » fragilisé, voire totalement rompu dans le milieu de l'errance en rue et du sans-abrisme. Ces ateliers visent également à valoriser l'estime de soi et la confiance que les usagers peuvent avoir de leurs propres capacités d'expression culturelle et confèrent ainsi un premier pas vers l'émancipation et l'autonomie. Le choix des diverses activités est décidé en groupe, en fonction des goûts exprimés. Cette démarche permet aux participants de développer une argumentation pour défendre leurs choix, ce qui les amène à l'apprentissage du compromis nécessaire au bon fonctionnement de la vie en groupe.

L'après-COVID a exacerbé les problématiques de santé mentale chez les personnes précarisées.

ve 4

Victimes des attentats, entre résilience et/ou pardon?

La régionale de Charleroi a organisé, le 8 décembre 2022, une matinée de réflexion sur le thème de « Victimes des attentats : entre résilience et/ou pardon? ». Il s'agissait de donner la parole aux victimes directes et indirectes en guestionnant la posture qu'elles ont eu à adopter pour se reconstruire. Les différentes interventions des experts (psychologue, neuropsychiatre, philosophe) et d'une victime des attentats de Malbeek ont permis d'investiguer et de questionner la résilience ainsi que le pardon. Comment se reconstruire après un traumatisme ? En pardonnant ? En étant résilient ? En quoi pardon et résilience se ressemblent-ils sans se confondre ? Quelles sont la portée et les limites de la résilience ainsi que du pardon ? Ces différentes questions ont fait l'objet d'un débat riche.

Le SLAC

Laïcité Brabant wallon a créé, en septembre 2021, un nouveau service qui a pour mission de favoriser l'émancipation citoyenne et de lutter contre les inégalités. Il s'implique depuis Nivelles dans le réseau associatif brabancon. Chacune des activités du Service Laïque d'Action Citoyenne (SLAC) s'inscrit dans la volonté d'agir ensemble à la construction d'une société plus juste et solidaire, basée sur les individus qui la composent. L'accent est mis sur l'autonomie de chacun, la coopération sociale et la participation publique. Suivant ces fins, ce service mène, avec le plus grand nombre d'acteurs du vivre ensemble des discussions, réflexions et actions sociopolitiques, à visée collective ou encore des plaidoyers, cartes blanches ou événements. Parmi les actions, citons les ateliers citoyens qui se veulent être un laboratoire de citoyenneté participative tourné vers l'action politique et sociale ou encore le « Service d'appui citoyen » axé sur l'aide aux plus fragilisés.







Solidarité

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté, l'opération « Slac à dos » a été lancée. Il s'agit de récolter des dons matériels pour les « sans chez soi » du Brabant wallon. Des dons ciblés, en très bon état, compacts, légers et transportables sont récoltés et ces kits hygiène, sacs de couchage, vêtements et sous-vêtements chauds, etc. remplissent les sacs à dos. Ceux-ci ne sont pas redistribués directement aux ayants droit, mais déposés chez des acteurs de première ligne qui ont une grande expérience du « monde de la rue » et qui répondent aux besoins réels de leurs publics.

Le droit au logement

Créé en 2010 par Picardie Laïque, en collaboration avec la Ville, le CPAS et le Relais Social Urbain de La Louvière, « l'Étape » est un abri de jour d'un genre particulier puisqu'il offre aux citoyens socio économiquement défavorisés qui le fréquentent, un espace de vie communautaire et propose une série d'activités favorisant la rencontre et le développement de liens sociaux. Par exemple, tous les jeudis, une activité sportive encadrée pour plusieurs usagers de l'abri de jour "L'Etape » est organisée. Cette initiative footballistique tend à améliorer la situation des personnes sans-abri en Belgique par l'inclusion de ce public à une discipline sportive permettant le lien social, la rencontre, le respect des engagements, la valorisation individuelle et le dépassement de soi. La pratique d'un sport collectif les amène à travailler la maîtrise de soi, la solidarité et le fair-play.

Par ailleurs, un accompagnement individuel y est proposé au cas par cas et la confidentialité des informations recueillies est garantie auprès des bénéficiaires. Il accueille des femmes et des hommes sans domicile fixe ou sans-papiers. La durée d'accueil est indéterminée et sans condition. Le service est évidemment gratuit. L'équipe accompagne les usagers dans leurs démarches et leurs projets de vie.

Cette année, l'abri de jour a accueilli plus de 260 personnes différentes. 84% d'hommes et 16% de femmes. Sa capacité d'accueil est de 10 à 12 personnes. Pendant le Plan Grand Froid du 1^{er} novembre au 31 mars, il accueille jusqu'à 15 personnes en même temps avec des horaires prolongés en soirée et un week-end sur deux.

En plus de son travail social de terrain, la régionale de Picardie continue à interpeller les autorités publiques, à lutter contre tout traitement discriminatoire de certaines catégories de population et veille à jouer son rôle d'aiguillon et de moteur de changement social pour construire une société plus solidaire, juste et égalitaire.

L'ASBL Solidarité Logement, créée en 2009 et association constitutive du CAL, a poursuivi en 2022, son offre de logements de « transit » pour les jeunes de 16 à 25 ans, les femmes isolées, avec ou sans enfants, en grande vulnérabilité, en rupture sociale et familiale. Active dans les régions de Bruxelles-Capitale et de Wallonie, l'objectif de Solidarité Logement est de créer des logements de « transit » pour l'accompagnement vers l'autonomie. L'association prend également en charge les frais d'aménagement de locaux destinés à une Sister's House de 70 places et une Brother's House de 15 places, gérés par la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés.

ve 4

Sans-abrisme du BW

Suite au constat de l'absence de structures d'hébergements d'urgence ou d'abris de nuits en Province du Brabant wallon, la régionale, en concertation avec la coordination du Relais Social, a voulu impulser une réflexion sur la mise en place de telles structures. Pour pouvoir élaborer une politique ciblée, il était essentiel de suivre l'évolution du sansabrisme et de se procurer des éléments chiffrés. La taille des villes telles que Wavre, Ottignies et Nivelles est intéressante pour montrer que le sans-abrisme et l'absence de chez soi ne sont pas uniquement des phénomènes qui caractérisent les grandes métropoles. Aussi, le SLAC a coordonné, entre mai 2022 et décembre 2022, le dénombrement du sans-abrisme sur 9 communes du Brabant wallon : Wavre, Nivelles, Ottignies Louvain-La-Neuve, Jodoigne, Walhain, Rebecg, Tubize, Chaumont, Grez-Doiceau.

Village solidaire

La situation sanitaire dramatique que nous avons vécue récemment a mis davantage en lumière les inégalités sociales et les plus démunis ont été particulièrement vulnérables face à l'isolement social. Le CAL Charleroi a voulu offrir un espace de convivialité et de solidarité aux plus précarisés en mettant en place un village solidaire dans lequel les bénéficiaires ont pu y recevoir des colis de première nécessité mais également y trouver une écoute et un moment de convivialité.







Solidarité

Festival Nourrir Herstal

En plus de son investissement dans la dynamique « Nourrir Liège », la régionale de Liège a été à l'initiative de la première édition du festival Nourrir Herstal qui a rassemblé plus de 500 personnes, du 29 avril au 6 mai, dans le potager communautaire de la Régie des quartiers de Herstal. Plus qu'un succès de foule, cette première édition a marqué le départ d'une véritable dynamique territoriale autour de la question de l'accès à l'un de nos droits fondamentaux : une alimentation locale saine pour tous. Dans une perspective de transition écologique, solidaire et inclusive, les actions portées par les Herstaliens ont débuté quelques mois plus tôt par des ateliers de cuisine, des échanges intergénérationnels des savoirs et savoir-faire... Ainsi, au menu de cette première édition : une exposition des enfants et de leurs parents, un recueil de recettes, une planche BD, des représentations théâtrales, des spectacles, du cinéma, une mise en voix des idées des citoyennes et citoyens, ...

Festival Nourrir Rixensart

Du 23 au 27 mars, Laïcité Brabant wallon a organisé, avec la Ville de Rixensart, le 1er festival « Nourrir Rixensart ». L'occasion a été donnée de parler des circuits courts, de politique agricole, de durabilité... La régionale a présenté la pièce « Nourrir l'humanité, acte 2 » et proposé un atelier de cuisine de plantes sauvages comestibles.

L'opération boites à KDO

La Fabrique de Soi, antenne de Laïcité Brabant wallon à Tubize, a créé en 2009, l'Opération « Boites à KDO ». Pour la troisième année consécutive, la FdS a organisé ses « Packs d'été », petite sœur de l'Opération Boites à KDO... Il s'agit de livrer aux adolescents placés ou réfugiés des packs de soin et d'hygiène. Avec cette opération d'été, la Fabrique de Soi renforce ses liens avec certaines institutions et fait essaimer la solidarité. En septembre, la quatorzième Opération Boites à KDO est lancée lors d'un apéro réunissant une trentaine de participants. Après deux années de COVID, la crise énergétique et la guerre en Ukraine, on aurait pu craindre une baisse de participation. Mais pas du tout, l'enthousiasme a toujours été au rendez-vous. Au total, une équipe de 5 bénévoles, une autre de 20 ambassadrices, des dizaines de familles, quelque 20 écoles maternelles, primaires et secondaires, des associations, des conseils communaux d'enfants, des maisons de jeunes, des clubs de sport, des maisons de la laïcité se sont mobilisés et, quelque 1.335 enfants ont reçu une boite à cadeaux personnalisée et de qualité dans le cadre des fêtes de fin d'année. Certains en ont même reçu deux. Si, dans les premières éditions, seuls les enfants et adolescents placés (mandat judicaire) étaient concernés par cette action, aujourd'hui, ce sont quatre grandes catégories d'enfants et de jeunes qui en sont les bénéficiaires. En plus des enfants placés, il y a aussi les enfants réfugiés, les MENA (Mineurs étrangers non accompagnés), les enfants en maison maternelle et les enfants de familles précarisées inscrites dans les CPAS de plusieurs communes du Brabant wallon ou encadrées par le Petit Vélo Jaune. Avec la crise énergétique 4 nouvelles associations ont spontanément demandé à rejoindre les bénéficiaires.

L'opération de plus en plus connue et reconnue compte chaque année de nouveaux participants prouvant que la participation citoyenne fonctionne dès le moment où les citoyens de tous âges trouvent sens et plaisir à prendre part à une action solidaire.

ve 4

Quelle planète pour demain?

Bruxelles Laïque a choisi d'apporter, au travers de ses thématiques destinées aux jeunes, des éclairages nouveaux sur les enjeux climatiques modernes. Par le biais de divers supports, les jeunes ont pu affiner leurs connaissances et prendre conscience de la place qu'ils ont à jouer en tant qu'interlocuteur sociétal auprès des responsables politiques. Les deux projections documentaires « Animal » et « Bigger than us » ont invité à la réflexion sur le lien entre l'homme, la faune et la flore, dans l'exploitation des ressources et les conséquences de celle-ci. Les débats ont ouvert une réflexion sur le modèle capitaliste et sur l'impact de la (sur)consommation sur l'environnement. Une rencontre entre Adélaïde Charlier, coordinatrice francophone du mouvement Youth for Climate Belgium et Jean-Pascal van Ypersele, professeur ordinaire de climatologie et de sciences de l'environnement à l'UCL, avec plus de 150 jeunes a permis d'aborder les questions climatiques et environnementales qui les préoccupent et a mis en avant leur pouvoir d'agir, a défini les changements possibles et identifié des pistes de solutions durables. L'ensemble de ces animations a révélé aux élèves l'urgence d'un changement radical quant à la gestion des ressources naturelles et du modèle de consommation de notre société.



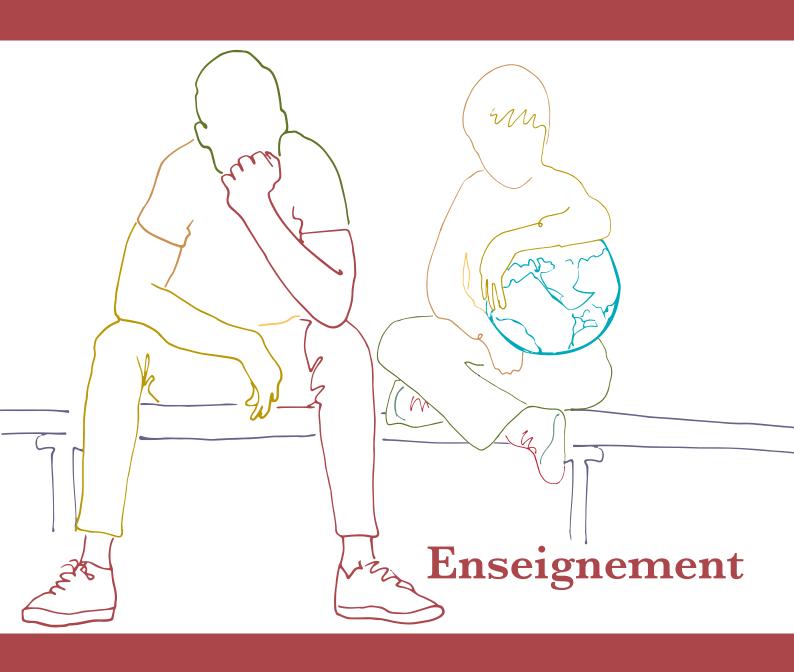




5

La naissance du mouvement laïque est intimement liée à la lutte pour conquérir un enseignement public et libre de toute affiliation religieuse. Une école qui permet à chaque enfant de développer autonomie de pensée et esprit critique.

Aujourd'hui, le Centre d'Action Laïque et plusieurs de ses associations constitutives continuent à soutenir avec force l'école publique, en tant que service accessible à tous, indépendamment des moyens financiers, des convictions privées ou des capacités de l'enfant. Le CAL défend ainsi le projet d'une école émancipatrice, égalitaire et offrant à chaque enfant la possibilité de trouver sa place dans notre société.



Enseignement

Le cours de philosophie et de citoyenneté, deux heures, c'est un minimum!

Chacun doit pouvoir vivre pleinement ses convictions, ce droit est affirmé et garanti par l'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cependant, dans ce monde multipolaire et globalisé, plus que jamais la vigilance doit être de mise face aux fondamentalismes et dogmes de toute nature qui fleurissent dans ce 21e siècle en quête de repères et à la recherche de sens. L'école, outil logiquement majeur d'émancipation, doit être ce levier qui permet précisément la construction de la citoyenneté qui conjugue les différences sans les opposer. Dès lors, imaginer autre chose qu'un cours de religion à l'école est aujourd'hui plus que jamais une priorité.

Pour le mouvement laïque, la seule réponse cohérente est d'aller vers un cours de deux heures de philosophie et de citoyenneté (CPC) pour tous les élèves, tout en rendant les cours de religion et de morale non confessionnelle facultatifs et non certificatifs (hors grilles horaires). Cette solution créerait un cours solide de deux périodes offrant le temps d'initier à la philosophie, de développer des projets, de pratiquer la démocratie dans l'école et de créer des partenariats avec des associations extérieures. Elle mettrait fin à la séparation obligatoire des élèves sur une base convictionnelle et leur offrirait une égalité des attendus d'apprentissage. De plus, elle sortirait les écoles officielles des difficultés organisationnelles et améliorerait les conditions de travail des enseignants de CPC.

À cet égard, le CAL a investi le débat public afin de rappeler la nécessité de ce cours de deux heures, notamment via des cartes blanches et des prises de position dans les médias. Toute cette expertise et cette participation régulière et soutenue dans le débat public ont porté leurs fruits puisque les parlementaires ont voté, le 21 décembre 2021, la résolution étendant le CPC à deux heures dans l'enseignement officiel. Ce fut sans aucun doute une grande victoire pour le CAL et le résultat de nombreuses années de travail. Le CAL est resté attentif à l'évolution de ce dossier et s'est rendu disponible pour toute demande d'information liée à la progressive mise en place de ces deux heures.

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant wallon, propose un cycle de formations en pratiques philosophiques pour les enseignants des cours de CPC ainsi qu'aux étudiants des universités et hautes écoles qui auront en charge ce cours. Ces formations philo familiarisent les participants avec des méthodes, des dispositifs d'animation et des outils concrets, quel que soit le public, quels que soient les supports à partir desquels on veut réfléchir. Le guide de l'animateur en pratiques philosophiques a été édité pour être directement accessible et s'ajuster au plus près du contenu de ces formations.

Comme pour ce guide, des fiches d'animation regroupées dans *Le classeur du Pôle Philo* sont à la disposition des enseignants en téléchargement gratuit sur <u>www.polephilo.be</u>. Ces fiches expliquent un dispositif philo pour réaliser une animation avec des enfants, des adolescents et/ou des adultes. Les supports, les jeux créatifs, les outils pédagogiques, sources d'échanges, de réflexion et d'étonnement sont décrits, expliqués et déclinés dans ces fiches. Le Pôle Philo partage également dans ses carnets, 15 ans d'expérience philo avec tous les publics, des plus instruits aux plus fragilisés, des plus jeunes aux plus âgés.

L'école dont nous rêvons

L'éducation et l'enseignement restent l'objet de toutes les attentions du mouvement laïque. La promotion du nouveau cours de philosophie et de citoyenneté, la veille active des travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence (PEE), la défense d'un enseignement public de qualité et gratuit ainsi que la généralisation de l'EVRAS auprès des publics scolaires restent au cœur de ses actions.

Le CAL, via les associations membres du CEDEP et présentes dans le Pacte (FAPEO, CPEONS, CGSP, SLFP) a poursuivi son travail de veille active des travaux du PEE et sa réflexion sur le réseau unique et public. Le CAL n'a pas pris de position officielle sur le Pacte, mais a tenu à expliquer les enjeux et les lignes directrices. Il a régulièrement réaffirmé que le souci majeur de ce chantier est qu'il ne touche pas à l'organisation en réseaux d'enseignement, et donc pérennise un système de financement public d'écoles confessionnelles. Si l'on veut que l'école soit un véritable outil d'émancipation intellectuelle et sociale, il faut qu'elle soit accessible à tous, quels que soient les moyens financiers ou les convictions privées de chacun. C'est pourquoi le CAL apporte son soutien actif à l'enseignement officiel et à un projet de réseau unifié porteur de ces valeurs. Il demande la gratuité de l'enseignement, de lutter contre le redoublement et la relégation scolaire et prône une école inclusive et intégrative, sur base de critères socio-économiques, du genre, culturels, familiaux, des troubles d'apprentissage, du handicap.

Le 7 juin 2022, le CAL a organisé un « Midi PIL », qui a rassemblé les représentants de partis, sur le temps du midi, au Point Info Laïcité à Bruxelles, sur le thème du réseau unique. Les riches discussions qui ont suivi ont permis de réinscrire le sujet dans le débat public.



Enseignement

La Fabrique de Soi plus qu'une école de devoirs

En 2009, le service de tutorat de La Fabrique de Soi (FdS), l'école des devoirs de Laïcité Brabant wallon à Tubize, a été initié sur base d'un double postulat : les adolescents ont des compétences à valoriser et sont capables de solidarité. Constatant que les enfants éprouvent des difficultés d'apprentissage de plus en plus tôt, ce service met en relation quelque 25 tuteurs et autant d'enfants. Au-delà des difficultés scolaires, la Fabrique de Soi constate aussi un mal-être relativement croissant de certains enfants à l'école. C'est leur lien à l'école et aux apprentissages qui est parfois abimé. Le tutorat est un projet destiné au public des écoles primaires de Tubize, il met en relation des adolescents de 16 à 20 ans avec des enfants plus jeunes. Ces quelque 25 binômes travaillent ensemble durant toute une année scolaire. Forte d'une expérience de plus de 10 ans, l'équipe de la Fabrique tente de faire essaimer ce concept dans la Province du Brabant wallon et audelà. C'est pourquoi elle a fait réaliser, en 2022, le film « la courte échelle » qui montre que la force du tutorat s'appuie sur la relation adolescent-enfant mais aussi sur le plaisir que les adolescents éprouvent à transmettre aux plus jeunes.

Des ateliers de soutien à la réussite

Les ateliers d'aide à la réussite de Bruxelles Laïque sont organisés au sein d'une dizaine d'écoles bruxelloises, pour des élèves de six à dix-huit ans. L'objectif de ces ateliers est, entre autres, de lutter contre les inégalités sociales qui reproduisent des exclusions dans le système scolaire. Outre l'aspect éducatif, ces ateliers veulent favoriser le développement, l'épanouissement personnel de l'élève et l'émancipation sociale. Ils ont un rôle d'accrochage scolaire et veulent aussi redonner la confiance et l'envie d'apprendre aux élèves en difficulté. Tout au long de l'année, les animateurs ont répondu aux besoins éducatifs particuliers. Les ateliers visent à inclure chaque jeune en difficulté, quelle que

soit sa spécificité, et proposent un véritable soutien pédagogique pour leur permettre de trouver leur place dans une école pour tous.

Dans le cadre de la dynamique « Molinay, ensemble, un quartier où il fait bon vivre », à Seraing, la régionale de Liège propose des ateliers de soutien à la réussite. C'est une initiative extrascolaire qui a été lancée, en 2008, à l'école communale Morchamps et qui, en 2020, a été reconnue comme une école de devoirs ouverte à l'ensemble des enfants du territoire. L'offre faite aux enfants se traduit par la mise en place d'un dispositif de pédagogie sensible aux besoins et capacités de chacun : dans un objectif de soutien adapté et le plus émancipateur possible, les enfants se voient proposer soit un travail en ateliers avec des pairs pour progresser dans une dynamique collaborative, soit ils travaillent de manière plus individuelle, ou en tout petit groupe, avec un animateur pédagogique. L'approche se veut la plus individualisée et la plus ludique possible, mais aussi la plus valorisante tant au niveau de l'accueil que de celui des capacités d'apprentissage des enfants ou de leurs savoirs. En 2022, les activités se sont également développées à Jupille.

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège propose également un projet éducatif aux jeunes de 7 à 11 ans, « les Ateliers du Mercredi après-midi » à Seraing et Jupille. Les activités visent à donner aux jeunes de la Province de Liège, les outils pour construire ensemble la société de demain, leur permettre de vivre les valeurs laïques et d'expérimenter concrètement la démocratie, la participation et la coopération. Des activités telles que les élections démocratiques des responsables ou encore des jeux de coopération, des animations audios... sont organisées de façon hebdomadaire. Mensuellement se déroulent l'organisation et l'animation d'un projet de cinéma, le soutien et la sensibilisation à des causes humanitaires ou encore



des activités culturelles. Les jeunes sont accueillis sans aucune distinction idéologique, philosophique, religieuse ou culturelle.

Gai savoir

Depuis septembre 2017, la régionale de la Province de Namur, avec une équipe de volontaires, prête main-forte aux pédagogues et aux parents du quartier en ouvrant ses portes à l'école de devoirs « Le Gai savoir ». Le « Gai savoir », qui accueille une quinzaine d'enfants, n'est pas qu'une école de devoirs, il se veut un lieu d'émancipation où l'enfant découvre qu'apprendre peut être un plaisir et non seulement un défi ou une obligation. Il est un espace de liberté et d'apprentissages sociaux égalitaires visant le bien-être plus global de la famille par des attitudes préventives à l'échec scolaire. En ce sens, il participe de la dynamique conjointe de l'éducation permanente et du soutien d'assistance morale lors du travail effectué avec les parents (ateliers, journée des familles...). Deux jours sont consacrés à l'aide aux devoirs en encourageant l'autonomie de l'enfant et en favorisant l'apprentissage par les pairs. Un espace jeux de société, lecture et un jardin permettent une diversité d'approches, hors apprentissage scolaire pur et développent des qualités de sociabilité, d'échanges, de réflexions et de plaisirs. Un espace a d'ailleurs été réaménagé pour favoriser la découverte du livre et le plaisir de lire. Un troisième jour est axé sur des activités ludiques, créatives, sportives et citoyennes. Ces moments favorisent la créativité et l'imagination, mais aussi l'expression de chacun de manière respectueuse et civique en ouvrant son horizon socioculturel. La thématique de l'année scolaire 2021-2022 est le sport et le fair-play, ce qui permet d'appréhender le vivre ensemble. Celle de 2022-2023 est les médias. Par ailleurs, depuis septembre 2022, « Le Gai Savoir » accueille des adolescents entre 12 et 14 ans afin de favoriser une dynamique de groupe et des échanges entre différentes tranches d'âges.







Enseignement

Semeurs libres, semeurs curieux

La régionale de Namur propose des stages annuels « Semeurs Curieux », pour enfants de 8 à 12 ans, et « Semeurs Libres », pour adolescents de 12 à 15 ans. Ces stages se démarquent par la philosophie et la dynamique dans lesquelles ils s'inscrivent, en accord avec les valeurs défendues par le mouvement laïque. Ces moments d'échanges favorisent l'acquisition par les jeunes d'un regard critique et le développement de comportements solidaires, réflexifs, engagés de futurs citoyens. C'est également l'occasion d'impliquer chacun pour créer du vivre ensemble, stimuler la confiance en soi ainsi que la capacité de s'exprimer en groupe tout en respectant les points de vue de chacun. Les activités sont organisées autour de thèmes de société abordés de manière ludique en gardant une dimension pédagogique efficace. Cette année, le CAL Namur a organisé des stages « Semeurs curieux » sur les thèmes du sport, de la nature, de l'art, des sciences et du rire, ... et des stages résidentiels « Semeurs libres » sur la critique des médias, la rébellion et la propagande, ...

Ateliers de pleine conscience

Dès le plus jeune âge, les enfants absorbent le stress de leur environnement et sont confrontés à de nombreux défis intérieurs : comment être soi-même et comment entrer en relation avec les autres, lorsque l'on est traversé par des émotions fortes comme la colère, la tristesse, la peur ? Comment gérer ses émotions ? La méditation de pleine conscience est une pratique qui les aidera tout au long de leur vie. La régionale de Charleroi s'est donné pour mission de lutter contre une société trop normative. La mise sur pied de ces ateliers de pleine conscience pour les enfants répond à cet objectif et permet aux enfants de partir à la découverte d'eux-mêmes et d'entrer en relation à l'autre dans le respect et l'écoute des singularités de chacun.

Philosopher ...

Le pôle Philo de Laïcité Brabant wallon propose un cycle de formations en pratiques philosophiques. Ce cycle permet de faire connaissance avec les « nouvelles pratiques philosophiques », qu'il s'agisse de la philosophie avec les enfants, de dialogues socratiques, de discussions à visée démocratique et philosophique, de cafés philos... Ces formations philo familiarisent les participants avec des méthodes, des dispositifs d'animation et des outils concrets. En 2021, le Pôle Philo a publié *Le classeur du Pôle Philo* qui constitue avec *le Guide de l'animateur en nouvelles pratiques philosophiques* et *Les carnets du Pôle Philo*, la parfaite boite à outils pour tout animateur, débutant ou confirmé, en nouvelles pratiques philosophiques.

Pour la régionale de Charleroi, la philosophie est utilisée comme un outil qui favorise l'émancipation. Elle offre cette possibilité de prise de distance indispensable à l'exercice du libre examen qui permet à chacun de progresser sur le chemin de la libre pensée.

En 2022, le CAL Charleroi a poursuivi sa « Formation ouverte en philosophie » qui permet à tout public de suivre, à horaire décalé, des conférences données par des intervenants de qualité qui viennent les initier à des courants de pensée, des notions ou des figures du savoir. Grâce à son approche propédeutique, elle répond aux besoins de personnes qui n'ont pas eu l'occasion de suivre des cours de philosophie, de s'y initier. L'objectif poursuivi est d'offrir des clés de compréhension et une grille de lecture philosophique leur permettant d'analyser avec un regard critique les problématiques de l'époque contemporaine et des époques passées.



Cette année, Vincent de Coorebyter a revisité la pensée du contrat social de Rousseau, Julien Decharneux a offert une introduction détaillée de l'Islam et les outils pour penser le monde dans sa complexité, Arnaud Pelletier a abordé les expériences modernes du moi. Odile Gilon a, quant à elle, éclairci le concept de Lumière au Moyen-Âge à travers la pensée de différents philosophes, etc.

La régionale de Charleroi réalise également des émissions philosophiques.

Le « Labo philo » de Picardie Laïque a poursuivi ses expérimentations de la pensée critique, créative et vigilante avec tout type de public à partir de 5 ans aussi bien dans le monde scolaire qu'en dehors via des ateliers philo à la demande, des cafés philo, du philothéâtre, des ciné-philo, des philo-musée, des balades "philo nature" et des parcours du "Je au Nous".

Le Labo Philo y expérimente les 5 R - respirer, ressentir, réfléchir, rêver, (se) réaliser - au fil des séances grâce aux dispositifs des nouvelles pratiques philo, complétés par des exercices corporels, des cercles de parole, des jeux et des exercices créatifs. Le parcours mené à l'école communale de Hyon (Mons) avec les mêmes élèves depuis septembre 2016 s'est poursuivi en 2022 autour des notions de communication non-violente, des émotions, de la médiation des conflits, de la discussion, du pouvoir et de la question « qu'est-ce qu'est un cadeau ? »

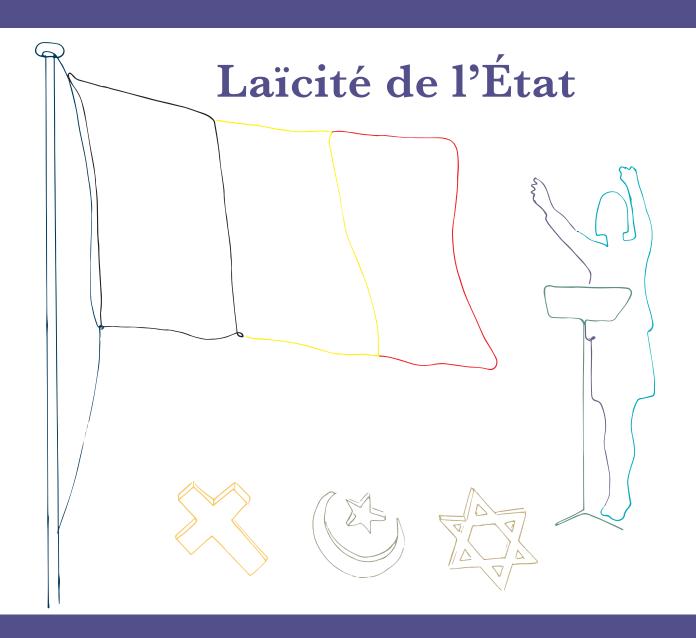






6

La « montée en puissance du religieux » au sein de la société et le refus d'aborder sereinement les difficultés de cohabitation et de cohésion sociale qui en découlent impliquent une vigilance accrue du mouvement laïque pour défendre le principe de laïcité.



Laicité de l'État

La laïcité de l'État basée sur la non-ingérence des Églises dans les affaires de l'État vise à pacifier la société en respectant à la fois la liberté de conscience et l'égalité des droits et des devoirs de chaque citoyen. Cela implique l'impartialité des services publics et la neutralité de ses agents.

En avril 2016, l'assemblée générale du Centre d'Action Laïque a décidé de modifier les articles 4,5 et 7 de ses statuts. Ce faisant, le CAL a voulu clarifier le principe de laïcité. Une nouvelle définition qui se veut plus universelle, plus complète et plus claire. Il était en effet indispensable de rappeler que la laïcité est un principe universel qui est à la base de la démocratie, de l'État de droit, de la défense des droits et des libertés fondamentales. Sa finalité n'est donc pas de défendre une communauté philosophique particulière plutôt qu'une autre. Nous retrouvons donc la nouvelle définition de la laïcité dans l'article 4 des statuts du CAL:

La laïcité est le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse.

Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

Le Centre d'Action Laïque milite pour que ce principe ainsi défini trouve sa place dans la Constitution comme garantie pour assurer la liberté de tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions. Revenons sur cette définition :

> La laïcité est un principe humaniste

Un principe est un élément fondateur, une base à partir de laquelle se décline un certain nombre de considérations. Il se doit le plus invariant possible, le plus universel dans l'espace et dans le temps. Le principe, lui, est invariant. On doit pouvoir s'y référer de la manière la plus générale et la plus courante possible sans qu'il soit modifié par l'action.

Il est « humaniste » parce qu'il repose sur le respect des droits humains et des libertés fondamentales dont le contenu quoiqu'universel est lui-même évolutif. La laïcité, c'est, au fond, une manière de traduire ce principe humaniste dans un État de droit.

> Le régime des libertés

Les libertés qui sont consacrées par le droit international et particulièrement par la Convention Universelle des Droits de l'Homme : la liberté de penser, la liberté d'expression, la liberté de conscience, la liberté de religion auxquelles nous ajouterons la liberté d'examen.

> Impartialité à ne pas confondre avec la neutralité. Le principe de l'impartialité est inhérent à la laïcité, il a une vocation universelle qui pourrait demain permettre de construire une société civile, une civilisation universelle fondée sur le respect des droits et des libertés fondamentales.

La neutralité : doit être le fait des agents de l'État au service de la population, mais elle ne peut pas être le fait de l'Etat lui-même, car un État neutre, un Etat passif qui regarderait passer les trains de la radicalité n'est pas un État impartial.



> Libre examen se définit de trois façons : comme principe, méthode et un art de vivre.

En tant que méthode, il consiste à soumettre à l'épreuve de son propre entendement, de son propre raisonnement, à sa propre expérience, toute proposition qui nous est faite. Et de ne pas l'accepter parce qu'elle émanerait de quelque autorité que ce soit. Le libre examen relève donc davantage de l'exception que l'on oppose plutôt que de l'argument qui démontre. Il permet d'éprouver la doctrine plus que de la fonder.

L'État doit permettre à chacun de revendiquer une liberté d'examen, c'est-à-dire le droit de remettre en question, d'assurer le choc des idées, de critiquer le « sacré » d'autrui. L'antidote de la radicalisation se trouve dans la liberté d'examiner et dans la liberté d'expression.







7 ICAL

La structuration de la laïcité est un phénomène qui a maintenant plusieurs décennies. La création en 1969 du Centre d'Action Laïque est la première tentative de fédération de l'ensemble de la communauté laïque en Belgique francophone.

Dès l'origine, le CAL regroupe la totalité des associations laïques communautaires existantes à l'époque. Dix ans plus tard, il se régionalise par provinces ou subdivisions de provinces en ce qui concerne le Hainaut.

Son assise territoriale est ainsi assurée de façon à pouvoir parfaitement assumer sa mission d'assistance morale et d'éducation permanente.



Structure du CAL

Structure du CAL

Structure fédérale du CAL

Le Conseil Central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique ou Conseil Central Laïque (CCL), composé du CAL et de DeMens.nu (UVV) est l'interlocuteur officiel de ces communautés philosophiques dans leurs rapports avec les autorités publiques. À ce titre, le CCL est invité à les représenter lors des réunions du Conseil du dialogue et des cérémonies officielles organisées par l'État fédéral.

En 2022, le CCL a fait en sorte d'assumer pleinement sa mission d'assistance morale. La pandémie de COVID-19 a révélé et amplifié des failles de notre société et, dans ce cadre, offrir une assistance morale de qualité, générale ou sectorielle, pour tous, demeure plus que jamais d'une grande nécessité. Aujourd'hui, force est de constater que les crises s'accumulent, se cumulent, s'intensifient et s'enchevêtrent : pandémie, guerre, vie au quotidien rendue impossible pour beaucoup ... Tout cela dans un contexte où l'universalité doit subir la pression de plus en plus forte des particularismes en tous genres qui s'affichent avec une force retrouvée. Alors que, pour beaucoup, l'avenir rêvé n'est souvent que le retour à un passé idéalisé, au contraire, il convient d'apprendre d'hier, de vivre pour aujourd'hui et de construire pour demain. Tel est le rôle du CCL. Du côté francophone, dans ce contexte de tumulte de ces derniers mois, le CAL a organisé un grand moment de réflexion afin de réfléchir aux soubresauts de notre société et de réfléchir à comment calibrer au mieux sa mission d'assistance morale.

Certaines catégories de personnes, placées dans des situations particulières (MR-MRS, prison, etc.) souffrent toujours des conséquences de la pandémie qui était encore bien présente au début de l'année 2022, ce qui a amené nos structures à déployer davantage d'efforts pour aménager des solutions permettant à notre assistance morale de s'exercer.

Le CCL est resté vigilant par rapport aux guestions éthiques telles que l'euthanasie, l'avortement, la GPA, etc pour lesquelles l'actualité en 2022 dans le monde et en Europe a démontré à quel point des avancées éthiques peuvent être fragiles. Le CCL a suivi aussi, avec attention, les conséguences sur le système de reconnaissance des cultes et des associations philosophiques non confessionnelles de l'arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'Homme dans « l'affaire assemblée chrétienne des témoins de Jéhovah d'Anderlecht et autres c. Belgique ». D'autres dossiers ont également mobilisé le CCL tout au long de l'année 2022 tels que les conséquences en Belgique de la guerre en Ukraine et l'accueil des exilés, l'égalité entre femmes et hommes, la nécessaire neutralité des agents des services publics...

Malgré des situations objectivement différentes en matière d'enseignement, le CCL continue à plaider pour que, dans une société où exposer une pensée complexe devient de plus en plus ardu, l'on offre, à tous les élèves de notre pays, les outils pour mieux comprendre les enjeux de notre société.

Enfin, le CCL s'est accordé sur la nécessité de diffuser la définition à connotation universelle de la laïcité aux échelons national et international.

Rappelons également l'implication importante du CCL au niveau international, notamment au niveau de l'HI (The Humanists international) et du Réseau laïque européen.

Structure associative

Le mouvement laïque compte 330 associations locales qui sont chacune affiliées à l'une des sept régionales du CAL. Certaines sont également affiliées à l'une des 32 associations constitutives. Le CAL coordonne les 32 associations constitutives et fédère les 7 régionales.



Les 32 associations constitutives AJILE (anciennement Confédération Parascolaire)

Association Belge des Athées (ABA)

Association Ernest De Craene

Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)

Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)

Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)

Drogues Actions Wallonie (DAWA)

Extension de l'ULB

La Famille d'Accueil Odile Henri

Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO)

Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)

Fédération du Libre Examen

Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)

Fondation Henri La Fontaine

Fondation Magnette-Engel-Hiernaux

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)

Fonds d'Entraide Georges Beernaerts

Go Laïcité!

Hisser Haut-Service Laïque de Parrainage

Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)

La Pensée et les Hommes

Les Territoires de la Mémoire

Lique de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)

Pensée et Action Rationalistes

(anciennement Fondation Rationaliste)

Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)

Service Laïque Jeunesse (SLJ)

Solidarité-Logement

ULB-Coopération

Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)

Union Rationaliste de Belgique





Bruxelles Laïque

CAI Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

Laïcité Brabant Wallon

Picardie Laïque

Structure du CAL

Réunions de coordination

Le Centre d'Action Laïque coordonne des réunions à différents niveaux afin de développer des synergies et des projets d'actions communes entre les différentes composantes du mouvement laïque.

Remplissant son rôle de coordination, le CAL est resté en contact étroit avec toutes ses associations et régionales de façon à s'assurer que chacune puisse assumer de façon optimale ses missions.

Il y a les réunions avec les directeurs des régionales, 10 cette année. Cette coordination est assurée par le secrétariat général qui réunit mensuellement les directeurs des régionales pour faire le point sur les questions d'organisation et de fond en tenant compte des décisions prises par les instances des régionales (bureau, CA, AG). Ces réunions servent aussi à établir les synergies de travail entre les régionales, entre les régionales et le CAL et à faire émerger des projets communautaires.

La coordination au sein du CAL se fait par l'organisation de réunions d'information mensuelles permettant aux permanents du CAL communautaire de réfléchir aux problématiques développées et à être informés de la gestion et de l'évolution des dossiers en cours.

Les instances politiques du CAL

L'assemblée générale

L'assemblée générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi et par les statuts de l'association. L'assemblée générale est l'organe souverain qui fixe collégialement les grandes orientations de politique générale de l'association. Elle est compétente principalement pour élire et révoquer les administrateurs, élire le président, approuver les budgets et les comptes et donner décharge aux administrateurs.

Chaque régionale du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL.

Chacune des 32 associations constitutives du CAL dispose d'une voix. L'association constitutive qui assure des implantations décentralisées représentées au sein d'au moins quatre régionales du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL. Celle-ci se compose donc des représentants dûment mandatés annuellement par les associations constitutives et les régionales. Les membres de l'organe d'administration élisent, à leur tour, les membres du bureau du CAL.

L'assemblée générale s'est déroulée le 26 mars 2022 au Bois du Cazier à Marcinelle.

CAL 7

Organe d'administration et bureau du CAL

L'organe d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Sous sa responsabilité, il peut déléguer certains pouvoirs qu'il détermine à un ou plusieurs de ses membres, à un ou plusieurs tiers ou aux groupes qu'il institue.

L'organe d'administration a la responsabilité de la mise en œuvre de la politique générale décidée par l'assemblée générale et en définit la stratégie. Il est composé, le président inclus, au maximum de trente-et-un administrateurs élus par l'assemblée générale. Chaque administrateur possède une voix.

Le bureau exécutif, élu par l'organe d'administration, est chargé de la direction journalière et de l'exécution des décisions du conseil d'administration. La gestion de l'ensemble des dossiers dont le bureau assume la responsabilité fait l'objet d'une répartition selon les disponibilités et les compétences des membres. Quelle que soit la répartition des dossiers, les décisions relèvent de la décision collégiale du bureau.

En 2022, l'organe d'administration du CAL s'est réuni à 9 reprises et le bureau a tenu 11 réunions ordinaires.

Le bureau exécutif :

PrésidenteVéronique De KeyserPast-PrésidentHenri BartholomeeusenVice-présidentsEddy Caekelberghs,

Andrée Poquet, Serge Vandervorst

Trésorière Jacqueline Herremans **Membres du bureau** Jean-Antoine De Muylder,

Robert Moor

Membres adjoints du bureau Pierre Galand,

Thomas Gillet

Secrétaire général Benoît Van der Meerschen
Secrétaire général adjoint Hervé Parmentier







Structure du CAL

Liste des administrateurs au 31 décembre 2022

Véronique De Keyser, présidente

Eddy Caekelberghs, vice-président Andrée Poquet, vice-présidente Serge Vandervorst, vice-président Jacqueline Herremans, trésorière

Cécile Artus

Daniel Bacquelaine

Henri Bartholomeeusen

Patrick Cauwert

Walter Côte

Jean-Jacques Deleeuw

Jean-Antoine De Muylder

Didier Donfut

Michel Dupont

Pierre Galand

Thomas Gillet

Ariane Hassid

Jean-François Jacobs

Patricia Klein

Jean Leclercq

Jacqueline Luc

Christine Mironczyk

Robert Moor

Hervé Persain

Virginie Pirard

Luc Pirson

Kévin Saladé

Brigitte Tabary

Marie-Rose Thérer

Josiane Wolff

David Zylberberg

Carnet d'adresses

Les 7 régionales du CAL

Bruxelles Laïque

Avenue de Stalingrad, 18-20 à 1000 Bruxelles Tél. 02 289 69 00 bruxelles.laique@laicite.be - www.bxllaique.be

CAL Charleroi

Rue de France, 31 à 6000 Charleroi Tél. 071 53 91 71 info@cal-charleroi.be - www.cal-charleroi.be

CAL de la Province de Liège

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 à 4000 Liège Tél. 04 232 70 40 info@calliege.be - www.calliege.be

CAL de la Province de Namur

Rue de Gembloux, 48 à 5002 Namur Tél. 081 73 01 31 contact@laicite.com - www.laicite.com

CAL Luxembourg

Rue de l'Ancienne Gare, 2 à 6800 Libramont Tél. 061 22 50 60 courrier@cal-luxembourg.be - www.cal-luxembourg.be

Laïcité Brabant Wallon

Rue Lambert Fortune, 33 à 1300 Wavre Tél. 010 22 31 91 calbw@laicite.net - www.calbw.be

Picardie Laïque

Rue de la Grande Triperie, 44 à 7000 Mons Tél. 065 31 64 19 picardie.laique@laicite.net - www.picardie-laique.be



Les associations constitutives

Association Jeunesse pour l'Interaction et la Libre Expérience (AJILE)

Rue du Moniteur, 14 à 1000 Bruxelles Tél. 02 512 16 11 secretariat@ajile.org - www.ajile.org

Association Belge des Athées (ABA)

Rue de la Croix de Fer, 60-62 à 1000 Bruxelles Patrice.dartevelle@gmail.com - www.athee.info

Association Ernest de Craene

Chaussée d'Alsemberg, 362 à 1180 Bruxelles mail@droithumain.be

Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles Tél. 02 513 17 24 federation@ance.be - www.ance.be

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)

Rue de l'Hôtel des Monnaies, 52 à 1060 Bruxelles Tél. 02 543 02 70 info@cclj.be - www.cclj.be

Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)

Campus de la plaine ULB, CP 237 à 1050 Bruxelles Tél. 02 627 68 40 clav@ulb.ac.be - www.clav.be

Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)

Boulevard Sylvain Dupuis, 211, bte 36 à 1070 Bruxelles Tél. 02 203 94 44 info@clara.be - www.clara.be

Drogues Actions Wallonie (DAWA)

Rue de l'Ancienne Gare, 2 à 6800 Libramont Tél 061 22 50 60 dawasbl@gmail.com

Extension de l'ULB

Avenue Franklin Roosevelt , 50 CP 188 à 1050 Bruxelles Tél. 02 650 26 46 extension@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/extension

Famille d'Accueil Odile Henri

Rue de la Source, 65 à 1060 Bruxelles Tél. 02 538 45 87 info@faoh.be - www.plaf.be/odilehenri

Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles Tél. 02 476 92 83 info@faml.be - www.faml.be

Fédération des Associations des Parents d'Élèves de l'Enseignement Officiel (FAPEO)

Rue de Bourgogne, 48 à 1190 Bruxelles Tél. 02 527 25 75 secretariat@fapeo.be - www.fapeo.be

Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)

Route de Louvain-la-Neuve, 4/1 à 5001 Belgrade Tél. 081 84 91 17 info@fdml.be - www.fdml.be

Fédération du Libre Examen

Avenue Paul Héger 22, CP 166 à 1000 Bruxelles Tél. 02 650 21 70 librex@ulb.ac.be - www.librex.be

Carnet d'adresses

Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)

Chaussée de Wavre, 2 à 1370 Jodoigne secretaire@flaj.be - www.flaj.be

Fondation Henri La Fontaine

Campus de la Plaine ULB, CP 236 à 1050 Bruxelles Tel 02 627 68 11 Cal@laicite.net - fondation-hlf.mundaneum.org

Fondation Magnette-Engel-Hiernaux

Rue de Laeken, 79 à 1000 Bruxelles Tél. 02 217 69 80 gob@gob.be

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles Tél. 02 537 59 28 admin@smbg-famd.be - www.smbg-famd.be

Fonds d'Entraide Georges Beernaerts

Avenue de la Renaissance, 30 à 1000 Bruxelles secretaris.gb@gmail.com

Go Laïcité!

Rue de Gembloux, 48 à 5002 Saint-Servais Tél. 081 73 01 31 info@golaicite.eu

Hisser Haut - Service Laïque de Parrainage

Rue de la Sablonnière, 25 à 1000 Bruxelles Tél. 02 538 51 35 info@hisser-haut.org - www.hisser-haut.org

Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles Tél. 02 649 00 36 ou 37 info@lhac.be – www.lhac.be

La Pensée et les Hommes

Avenue Victoria, 5 à 1000 Bruxelles Tel. 02 640 15 20 secretariat@lapenseeetleshommes.be www.lapenseeetleshommes.be

Les Territoires de la Mémoire

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 à 4000 Liège Tél. 04 232 70 60 accueil@territoires-memoire.be www.territoires-memoire.be

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)

Rue de la Fontaine, 2 à 1000 Bruxelles Tél. 02 512 97 81 info@ligue-enseignement.be www.ligue-enseignement.be

Pensée et Action Rationalistes

c/o Drève des Équipages, 63 à 1170 Bruxelles Tél. 02 672 34 08 lafondationrationaliste@skynet.be

Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)

Campus de la Plaine ULB, CP 237 à 1050 Bruxelles Tél. 02 627 68 90 slp@ulb.ac.be - www.aidemoralelaique.be

Service Laïque Jeunesse (SLJ)

Rue de la Source, 65 à 1060 Bruxelles Tél. 02 538 45 87 marinette.dupont@faoh.be

Solidarité Logement

Campus de la Plaine ULB, CP 236 à 1050 Bruxelles info@slsh.be - www.solidarite-logement.be

ULB Coopération

Avenue Franklin Roosevelt, 50, CP 266 à 1050 Bruxelles Tél. 02 650 61 00 info@ulb-cooperation.org - www.ulb-cooperation.org

Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)

Campus de la Plaine ULB, CP 235 à 1050 Bruxelles Tél. 02 650 51 52 ou 58 58 uae@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/ulb/uae/

Union Rationaliste de Belgique

c/o Pierre Debusschere Rue Dodonnée 92/6 à 1180 Bruxelles union.rationaliste@belgacom.net



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Centre d'Action Laïque ASBL Campus de la Plaine ULB, cp236 1050 Bruxelles-Belgique Tél. (+32) 2 627 68 11 cal@laicite.net - www.laicite.be

Éditeur responsable : Benoît Van der Meerschen

Imprimé en Belgique sur papier écologique "FSC"



Création & production:

Agence "entre RÊVES et RÉALITÉ" +32 477 200 319

Le Centre d'Action Laïque fédère 7 régionales

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

Laïcité Brabant Wallon

Picardie Laïque



Centre d'Action Laïque ASBL

Campus de la Plaine ULB, cp236 1050 Bruxelles-Belgique Tél. (+32) 2 627 68 11 cal@laicite.net - www.laicite.be